Vol 12 # 51 • Du 26 Juin au 2 Juillet 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LES ETATS-UNIS À L'ŒUVRE !



Finalement, le mardi 25 juin, Julie Chang, accompagnée de l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti a fait l'honneur de sa visite au président assis sur des charbons ardents et lâché par tous ses pairs: Jovenel Moise

L'OPPOSITION PRÉSENTE : L'ALTERNATIVE CONSENSUELLE POUR LA REFONDATION D'HAÏTI



Des partisans et dirigeants de l'Opposition à la séance de présentation du document pour assurer la transition après la démission de Jovenel Moise







1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus
Luckner Elysée Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Voie au changement ou à la continuité ?

Par Berthony Dupont

L'opposition au régime en place vient de proposer une solution de sortie de crise dénommée : « Alternative Consensuelle pour la Refondation d'Haïti (ACRH) ». Est-ce là, la genèse d'un nouveau modèle pour la transformation socio-économique du pays ou tout simplement une situation provisoire ? Est-ce un pas dans la bonne direction pour la construction d'une alternative au problème structurel du pays ou un paravent démagogique conjoncturel, comme nous l'avions en maintes fois expérimenté avec le Contrat social ou Caravane de l'espoir des fantoches qui avaient trompé la vigilance des naïfs en leur faisant croire à des balivernes ?

Comme auparavant, nous ne saurons faire confiance à cette classe d'hommes et de femmes, ces professionnels de mauvais augure qui s'allaitent tous à la mamelle du système capitaliste d'exploitation. La majorité de ces cadres vit au dépend du pouvoir économique de la bourgeoisie compradore qui ne fait que brader davantage le pays.

L'importance stratégique de ce document, est-ce une autre raison majeure pour le maintien du statu quo au service de l'impérialisme américain ? C'est en fait une guerre sournoise qui se déroule sur plusieurs plans et le peuple haïtien en lutte doit rester vigilant parce qu'il a trop souffert, trop enduré, trop sacrifié pour tolérer que son combat soit transformé en reddition !

Le combat du peuple haïtien est de disposer de dirigeants engagés à se mettre à son service et décidés à jeter les bases de la prospérité et d'une pleine souveraineté économique et politique. Ainsi, nous ne saurions donner carte blanche aux avocats d'un système luttant contre un régime bien déterminé sous prétexte d'un quelconque changement de système social. Les épaulettes de crédibilité politique ne peuvent en aucune circonstance être gagnées par des mots, des propositions simplement et bien souvent sans aucun fondement.

Si rupture il doit y avoir, comment pourrait-on sortir du marasme actuel avec les mêmes acteurs, les mêmes forces conservatrices et traditionnelles qui sont encore plus puissantes que jamais ? La conjoncture jusque-là a mis en évidence des choix suffisamment confus qui n'ont pu que créer une illusion d'une politique au mieux réformiste, certainement pas progressiste au sens d'une lutte de classes qui s'est aggravée depuis l'avènement au pouvoir des PHTK.

Il n'en reste pas moins vrai qu'aucun acte de cette opposition ne symbolise des perspectives nouvelles qui puissent gagner la confiance des masses populaires, les porter à s'organiser pour les rendre responsables vis-à-vis d'eux-mêmes, du pays et de la collectivité en général. Les perspectives se résument seulement à faire partir Jovenel, amorcer un dialogue « sincère et inclusif » pour une prétendue « réconciliation » nationale et organiser de nouvelles élections. Ainsi, l'inacceptable sera offert au peuple sur un plat d'argent avec de nouveaux visages.

Bien qu'il y ait beaucoup de ces individus-là qui ne sont pas pour autant des réactionnaires, mais leur position de classe les enferme dans un ghetto réformiste. De ce fait, pour ne pas perdre leurs privilèges, ou leurs biens mal acquis, ils se sont faits de préférence agents des intérêts étrangers.

La lutte pour le changement est tout d'abord idéologique. Quelle est l'idéologie dominante au sein de cette opposition ? On n'en sait rien. D'ailleurs, rien n'est jamais dit face à l'administration américaine pour que cesse la pression de la diplomatie impérialiste. N'est-ce pas la preuve que cette opposition ne voit aucun danger, aucune menace face aux puissances tutrices ? Il suffit que les Etats-Unis s'alignent sur leur position de se débarrasser de Jovenel Moise. Et tout rentrera dans l'ordre. Ôte-toi que je m'y mette. Le vin est tiré, il faut bien le boire !

Un pays sans une classe ouvrière ni paysannat organisés, ajouté à une opinion publique abusée et fatiguée par la démagogie et la corruption à outrance, ce n'est pas par un simple décret ou proposition qui va modifier une réalité aussi crue et abjecte. Rendre justice à un pays, à un peuple humilié dans cet état n'est pas un problème administratif mais d'organisation idéologique sous une direction politique homogène, conséquente populaire et légitime.

L'histoire nous a appris que la voie du changement, des profondes transformations sociales et économiques vient avec ses formules et ses recettes propres. Celles-ci ne peuvent être mises en pratique que par une mobilisation populaire permanente permettant d'envisager et de mettre en chantier un pays nouveau, une société nouvelle de façon à construire des citoyens nouveaux avec une mentalité nouvelle.

La question cruciale reste que la voie du changement ne saurait être de lier les intérêts des masses défavorisées avec ceux des capitalistes, des politiciens et des intellectuels occidentalisés, washingtonisés, mais de frayer le chemin propre à une véritable lutte de libération nationale.

Haïti : Changer de système ?

Par Ilionor Louis*


Les propagandistes d'un quelconque changement de système pour induire en erreur les masses populaires

J'entends, dans la bouche de beaucoup de citoyens et de citoyennes, soit dans la sphère de l'opinion publique, soit dans les manifestations populaires, cette expression qui passe presque pour un slogan : « changer de système … révolution ». Et moi, je me demande jusqu'où faut-il arriver pour changer de système ? Quel système ? En parlant de système, Il peut être un système politique, défini par David Easton comme « un ensemble d'éléments interreliés et interdépendants qui se caractérise par des interactions avec l'environnement dans lequel il fonctionne » (Easton, 1974). Ce système a pour obligation de satisfaire les demandes des individus, des groupes, des entreprises privées qui constituent son environnement interne. Il interagit aussi avec des gouvernements étrangers et des organisations de coopération bilatérale et multilatérale. On dirait, qu'entendu sous cet angle, l'État forme un système. Il s'agirait, donc, d'une conception restrictive, voire réductionniste, qui limiterait l'État à « son organisation politique et administrative, soit le parlement, le gouvernement, le système judiciaire, l'administration publique, les partis politiques, les groupes de pression, les médias et les relations avec les citoyens » (Painchaud, 2007).

En ce qui nous concerne, en Haïti, nous sommes dans un pays, englouti dans le système capitaliste des plus sauvages, où la vie, la dignité humaine n'ont aucun sens, si les individus ne disposent pas de capital pour acheter des droits, convertis en marchandise. Ces individus ne vivent pas seulement selon ce système qui impose sa logique, son anthropologie, ses valeurs et ses finalités (Martin 2008). Ils pensent comme lui, c'est-à-dire ils sont déterminés dans leurs rapports avec l'autre par ce système, même s'ils s'efforcent, par moments, de poser des actions rationnelles dans ce qu'Habermas appellerait leur agir communicationnel (Habermas 1981). Le vendeur de la santé (un médecin ou un centre hospitalier privé), dans ce système, ne voit pas l'être humain malade, qui a besoin de soin, mais un client, qui doit passer à la caisse, avant de se faire examiner et soigner. Le directeur ou la directrice de l'école primaire ou fondamentale ne voit pas dans le petit enfant un être humain, qui a besoin d'être formé et socialisé, mais un client ou un simple colis, dont les propriétaires (les parents) doivent payer pour la formation et la socialisation de leur enfant. Le chauffeur de taxi ou de camionnette ne voit dans le passager qu'une personne capable de payer, sinon il en fait tout un drame si les frais de la course sont insuffisants. Tout, dans ce système, tend à devenir une marchandise : l'eau, la santé, l'éducation, les organes, la recherche scientifique, la connaissance, les loisirs, même la procréation est mesurée à l'aune du capital. Bref, le système, dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, est un système fondé sur « la primauté du droit de propriété individuelle et, en particulier, sur la propriété privée des moyens de production ». C'est un système économique et social, dans lequel les capitaux, constituant une des sources de revenu des classes dominantes, n'appartiennent pas à ceux et celles, qui les mettent en valeur par leur force de travail [1]. C'est un fait, en Haïti, que la quasi-totalité des moyens de production n'appartiennent qu'au privé, et l'État se fait très capricieux pour protéger les droits des travailleurs et des travailleuses. Dans ce sens, que veut dire changer de système ?

Dans tous les cas, on dirait que changer le système c'est changer l'État. Quel État ? En référence à la demande de changement de système fortement exprimée, cela semble plutôt ambigu : des professionnels de la politique, des citoyens ordinaires, des militants politiques parlent de « tabula rasa » c'est-à-dire le départ des parlementaires, du président de la république, la formation d'un nouveau gouvernement, etc. À côté de cette revendication, le procès de « PetroCaribe ». Il faudra un gouvernement de transition pour organiser la conférence nationale, procéder au jugement de toutes personnalités accusées de corruption, notamment dans le cadre de l'accord « PetroCaribe », signé entre Haïti et le Venezuela. Organiser une conférence nationale. Si cela se passe ainsi, ce ne sera pas un changement de système, plutôt un changement de régime. Je ne suis pas sûr que cela puisse changer véritablement ni le sort de la majeure partie des classes moyennes en situation de chute libre dans la pauvreté, ni celui des classes populaires. Comme le dit souvent le sens commun, en Haïti : c'est du faux mouvement.

Il existe un paradoxe saisissant entre le pouvoir des élus et celui d'un microcosme, constitué de technocrates nationaux et internationaux, en ce qui concerne les décisions stratégiques, qui affectent les conditions et cadre de vie de la population. Par exemple, des décisions telles que :

la fixation du taux de change ;

le refus de l'État de subventionner ou de déterminer les prix des produits de consommation de base ;

la privatisation des entreprises publiques, jetant au chômage et dans l'indigence des dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses ;

la flexibilisation du travail, permettant aux entrepreneurs de maltraiter les travailleurs, de se désengager de toute responsabilité envers la main-d'œuvre ;

la concentration économique entre les mains d'une oligarchie ;

la libre circulation du capital et de la marchandise ;

la réduction des dépenses publiques, relatives au développement social ; ce qui a pour conséquence la transformation de certains droits en marchandise, notamment les droits à la santé et à l'éducation.

Des décisions aussi importantes, comme la réduction des dépenses de l'État, le renforcement du secteur privé, à travers, entre autres, la privatisation des entreprises publiques, sont adoptées au niveau des institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (Fmi), la Banque interaméricaine de développement (Bid), l'Agence américaine pour le développement international (Usaid). Dans ces institutions, on trouve généralement, au niveau des instances décisionnelles, des technocrates, de nationalité américaine ou européenne, qui décident pour les peuples des pays du Tiers-Monde, lesquelles décisions sont imposées à leurs dirigeants. Elles ne se contentent pas d'imposer des décisions, elles s'arrangent aussi pour imposer des dirigeants, des élus aux peuples de ces pays. Des élections de 2006 à celles qui ont fait accéder au pouvoir Jovenel Moïse, des institutions internationales et certains gouvernements étrangers se sont arrangés pour imposer au peuple haïtien des présidents, à travers des structures mises en place à cet effet. Nous nous sommes rendus à l'évidence que plus on organise ces types d'élections, plus les inégalités s'élargissent, plus des présidents non progressistes nous sont imposés, plus la pauvreté augmente, plus la richesse se concentre entre les mains d'un petit nombre, et plus la violence et l'insécurité s'abattent sur le pays. La grande majorité de la population vit dans la précarité, la peur et l'horreur. Dans ce sens, on peut faire l'hypothèse d'une démocratie de la misère et de la peur. S'il faut changer de système, il ne faut pas se limiter seulement au remplacement des élus ou à quelques petites réformes. Il y a lieu d'aller plus loin. Sinon les instances internationales, à travers les structures mises en place, vont obliger les nouveaux élus à procéder comme les anciens : servir les intérêts des nantis au détriment de la majorité de la population.

Faut-il changer de modèle de démocratie ?

À mon avis, il n'y a pas mieux que la démocratie dans la gestion de la chose publique. Elle a été inventée par les citoyens ordinaires, décriée par certains penseurs, avant d'être récupérée par les professionnels de la politique, pour en faire un système de rentes. La démocratie sert d'instrument pour les classes dominantes, quand il s'agit de défendre et de conserver des intérêts particuliers. Pour le secteur privé, la démocratie est loin d'être une vertu. Elle est bonne en soi, si et seulement si elle garantit leurs intérêts. Par exemple, un État démocratique, pour le secteur privé, doit :

garantir le libre-échange, tout en essayant d'éliminer toute entrave aux échanges commerciaux ;

se limiter à exercer des fonctions régaliennes, telles que la justice, en protégeant surtout la propriété privée, en combattant les groupes armés, entre autres ;

laisser au marché le soin de réguler les problèmes sociaux ;

contourner les risques d'explosion sociale, procurant un minimum vital aux populations les plus démunies.

Ce sont les règles du jeu démocratique bourgeois ou dominant. Il n'est pas certain que des représentants de l'oligarchie, marchant aux côtés des gueux, des jeunes universitaires, des ouvriers, des éléments de la classe moyenne appauvrie, soient prêts à accepter une réforme sociale, encore moins un changement radical, qui représenterait une menace pour leurs intérêts. Un État, qui se limiterait à défendre les intérêts d'une minorité, au détriment des classes populaires et de la classe moyenne, est loin d'être un État démocratique. Comme le dit Noam Chomsky, « la montée en puissance des entreprises et des accords commerciaux sont des tentatives pour restreindre la démocratie » (Chomsky, 2001 :121). Si des jeunes, des travailleurs, des étudiants, des professionnels demandent toujours un peu plus de démocratie, c'est pour accéder aux soins de santé universels (les mêmes soins, les mêmes traitements pour tout le monde indépendamment des conditions sociales), à l'éducation (un système éducatif universel à la portée de tous les fils et de toutes les filles de la nation), participer aux décisions, qui se prennent dans leur pays (que ça ne soit pas des technocrates des organismes internationaux et nationaux, qui décident de la politique économique, sociale et culturelle de la nation), vivre dans la dignité et rester chez eux pour travailler au progrès et à la prospérité de leur pays. Changer de système, en ce sens, implique une démocratie, fondée sur la justice sociale et l'équité. Dans cette perspective, l'État doit :

restreindre les privilèges de ses grands fonctionnaires, notamment des parlementaires, du chef de l'État, de la structure budgétivore appelée la présidence, du Premier Ministre et de tous les membres du gouvernement ;

mettre à contribution les oligarques, les nantis, qui bénéficient le plus de largesses de l'État, tout en dénonçant le plus son intervention. Les politiques économiques doivent être orientées davantage sur les demandes internes que sur celles provenant de l'extérieur ;

réduire le déficit, en puisant là où il y a la véritable richesse, c'est-à-dire dans les entreprises et chez les hauts salariés. Il faut établir un budget créateur d'emplois, qui crée et protège des programmes sociaux, en permettant d'accéder à des services publics de qualité et non pas à des programmes taillés sur mesure à l'intention des populations les plus démunies. Ça serait de la discrimination positive ;

développer ce que l'on appelle un revenu de citoyenneté à verser à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, indépendamment de leur niveau de revenu ;

réduire systématiquement la part du budget, consacrée à l'achat d'armes et de munitions, aux camions à eau et aux gaz lacrymogènes pour réprimer les manifestations populaires.

Il s'agit, là, des prémisses pour un réel changement de système, avec un État alternatif, un État progressiste, qui « récupère ses pouvoirs engloutis dans l'application des politiques néolibérales. Mais les partisans, voire les profiteurs de l'actuel système, dont la plupart financent ou prennent part aux manifestations populaires, ne resteront pas les bras croisés » (Louis, 2016). Alors, vous saurez vraiment ce que cela veut dire un changement de système.

Penser le changement de système

Les récentes manifestations populaires traduisent, de manière éloquente, la façon dont les citoyens et citoyennes peuvent réduire la distance, qui les sépare pour définir et poser ensemble, dans l'espace public, les problèmes, auxquels ils sont confrontés en tant qu'entité collective : la corruption des dirigeants, la cherté de la vie, l'insécurité, entre autres. Ils revendiquent le changement de système, sans jamais définir la démarche à suivre pour le faire. Y a-t-il une recette ou une méthodologie pour y arriver ? Je n'en ai aucune idée, mais je peux essayer d'explorer quelques pistes.

D'aucuns pensent que, pour changer de système, il faut changer de mentalités, de comportements et d'attitudes, tout en réformant les institutions sociales. En d'autres termes, les dirigeants (parlement, présidence et gouvernement) devraient être honnêtes, transparents dans la gestion de la chose publique. Les institutions doivent être solides, avec un fonctionnement optimal, capables de faire face aux changements et d'intégrer les membres de la société. Dans cette perspective, la crise actuelle aurait pour déterminants les mauvaises attitudes et mentalités des individus à côté d'un dysfonctionnement institutionnel. D'où l'hypothèse d'une corrélation entre la crise systémique et les mentalités des gens ainsi que l'incapacité des institutions d'assumer leurs fonctions d'intégration.

Il ne fait pas de doute que les individus, à travers les stratégies mises en place pour contourner ou se conformer avec les exigences du système, finissent par développer des attitudes de repli sur soi, un réflexe d'auto-défense ou de méfiance vis-à-vis des autres dans certains domaines de la vie quotidienne. On peut observer, chez les groupes marginalisés, de telles attitudes, dont la plupart sont encouragées, voire renforcées par des appartenances religieuses ou politiques. Vivant avec moins de US$ 2.00 par jour, 60% de la population haïtienne recourent à la débrouille pour subsister, dépendant de la solidarité d'un tiers ou de la parenté à l'étranger. Ils ne sont pas conscients de leur situation, n'arrivent pas à créer une identité collective pour défendre leurs intérêts. Ils font l'objet de manipulation, de la part des professionnels de la politique, en quête de légitimité de pouvoir aux élections, pour se créer des rentes. Inconscientes, jusque-là, de leur capacité d'action collective pour renverser leur sort, elles s'en remettent au surnaturel, pour chercher réponse et solution aux défis de la vie quotidienne.

Chez les catégories les plus aisées des classes moyennes, on observe aussi des attitudes de repli ou de fermeture sur soi, à côté des pratiques de corruption de la part de ceux qui arrivent à occuper de grandes fonctions dans l'État. Je divise cette catégorie en trois groupes, selon leurs rapports avec les classes populaires et leurs mentalités dans la gestion de la chose publique.

Premièrement, ceux qui possèdent leurs propres entreprises, des professions libérales travaillant dans le secteur privé, dans des Ong ou des organismes internationaux. Tout ce que l'État ne leur offre pas, les membres de ce groupe s'arrangent pour l'obtenir de manière individuelle. Par exemple, la municipalité n'offre pas d'eau dans leur quartier, ils s'arrangent pour transformer le toit de leur maison en impluvium, afin de capter l'eau de pluie pour la conserver dans une citerne. Ils s'isolent derrière des murs en béton d'environ deux mètres de hauteur, pour la plupart, dans des maisons avec des chiens de race étrangère, capables de causer préjudice. Si la compagnie d'électricité ne fait pas d'installation dans leur quartier, en attendant d'acheter tous les accessoires, que devait leur procurer cette compagnie, pour alimenter leur maison, ils se créent de l'électricité alternative ou s'achètent des génératrices. La municipalité ne collecte pas des ordures dans leur quartier, ils s'achètent des services privés, vivant enfermés dans leur petit monde, proches, géographiquement, des classes populaires, mais socialement séparés des gens, qui croupissent dans la misère par un abîme. Ils sont indifférents au sort des masses, exposées aux mêmes défis qu'eux, mais disposant de ressources insuffisantes pour vivre comme eux.

Deuxièmement, ceux qui parviennent à des postes politiques rentables (parlementaires, ministres, directeurs généraux, secrétaires d'État, entre autres). Ils abusent de leur pouvoir pour se procurer tout ce que l'État ne daigne pas offrir comme service public de qualité à la population, notamment aux classes populaires. En principe, même s'il y a pénurie d'eau ou d'électricité dans la ville, le quartier, où se trouve la résidence du président de la république, d'un ministre ou d'une autorité importante quelconque, en bénéficiera. Tandis qu'il n'y a pas suffisamment d'agents de police pour assurer la sécurité de la population, ces autorités trouvent plusieurs policiers pour monter la garde chez eux. Dans les rues, ils ne s'arrêtent pas dans les embouteillages, leurs chauffeurs obéissant toujours aux ordres d'allumer la sirène, courant dans tous les sens, ne respectant aucune règle de la circulation automobile. Ils font preuve d'une insouciance et d'une irresponsabilité scandaleuses vis-à-vis

suite à la page(14)

L'opposition présente : « L'Alternative Consensuelle pour la Refondation d'Haïti »



Une vue des partisans de l'opposition dans la cour de l'hôtel Olofson



De gauche à droite : Don Kato, Evalière Beauplan, Youri Latortue et Ricard Pierre

Par Thomas Péralte

Le vendredi 21 juin 2019 dernier la cohorte de partisans de l'opposition a manifesté contre le pouvoir en place dans la cour de l'hôtel Olofson, au cours de la présentation d'un document d'alternative préparant la démission du président Jovenel Moise indexé dans le second rapport d'audit de la cour supérieure des comptes en présence des sénateurs, députés de l'opposition.

C'est le sénateur Évalière Beauplan qui a fait l'énoncé de la mise en contexte du document « Alternative Consensuelle pour la Refondation d'Haïti » (ACRH) avant de le présenter au public du jour sous des applaudissements. Cependant ce papier n'est pas allé vite en besogne puisqu'il n'a pas intimé un ultimatum au président. La raison est que l'opposition sait bien que ce n'est pas elle qui est le moteur de la mobilisation contre le régime mais bien des jeunes de toutes tendances convertis en petro-challengers. C'est la mobilisation seule qui peut donner un sens à cette alternative qui prévoit en cas de départ de Jovenel, son remplacement par le juge à la Cour de Cassation Mme Wendell Coq Thélot, une cousine de Youri Latortue qui remportera le gros lot comme a été le cas du juge Boniface Alexandre en 2004 et de son Premier ministre Gérard Latortue.

Selon le document le Premier ministre et ses 14 ministres sortiront de l'opposition. Et la création d'une « autorité nationale de transition » pour remplacer les Parlementaires, puisque le parlement et l'exécutif subiront le même

suite à la page(14)

Les Etats-Unis à l'œuvre !



Deuxième à droite, la sous-Secrétaire adjointe du Bureau des affaires de l'hémisphère occidental du Département d'État Julie Chang



Julie Chang (2ème à droite) a rencontré les présidents des deux chambres du Parlement le Député Gary Bodeau (à gauche) et le Sénateur Carl Murat Cantave (à droite) à la résidence de l'ambassadeur américain Michèle Sison (2ème à gauche)

Par Isabelle L. Papillon

Juste une semaine après le débarquement indécent de deux potentats de l'OEA en Haïti Gonzalo Koncke, chef de cabinet du secrétaire général de l'OEA Luis Almagro et l'ambassadeur des Etats-Unis au Conseil permanent de l'OEA Carlos Trujillo, l'Assistante secrétaire d'Etat de l'hémisphère Ouest au Département d'Etat des Etats-Unis, Julie Chang est en visite officielle dans le pays pour discuter avec les responsables gouvernementaux, inciter au dialogue national les membres de l'opposition haïtienne, et le régime en place ainsi que la société civile.

En effet, Chang a le lundi 24 juin rencontré à l'ambassade américaine certains responsables politiques en l'occurrence des sénateurs tels que Patrice Dumont et Joseph Lambert et les maires Wilson Jeudy de Delmas et Rosemila Petit-Frère de l'Arcahaie. Elle a également rencontré Yvon Feuillé de Fanmi Lavalas et Éric Jean-Baptiste du RDNP.

N'est-ce pas une sorte de signal d'isolement ou de rejet à Jovenel Moise par les autorités américaines, quand le sous-secrétaire d'Etat de l'hémisphère Ouest au Département d' Etat a choisi de ne pas le rencontrer en premier. Finalement, c'est le mardi 25 que l'envoyée accompagnée de l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti a fait l'honneur de sa visite au président assis sur des charbons ardents et lâché par tous ses pairs.

Au cours de sa réunion avec les présidents des deux chambres du Parlement le Député Gary Bodeau et le Sénateur Carl Murat Cantave à la résidence de l'ambassadeur américain, la sous-Secrétaire adjointe du Bureau des affaires de l'hémisphère occidental du Département d'État a fait savoir que *« l'ordre est formel, l'Administration Trump se dit favorable à la formation d'un gouvernement transparent et responsable pour faire progresser Haïti »*. Suite à la réunion organisée au Sénat aujourd'hui avec 16 sénateurs présents et en absence des 4 qui font partie de l'opposition, il est prévu que l'Assemblée Nationale avortée pourrait être organisée pas plus tard que le mercredi 26 juin.

Dans la même veine de tractations des Etats-Unis, le Conseil de sécurité des Nations-Unies a adopté le mardi 25 juin une résolution rédigée par les Etats-Unis eux-mêmes créant une nouvelle mission politique d'occupation pour succéder en octobre prochain à la Minujusth. Cette mission rentrera en fonction à compter du 16 octobre 2019 et sera dirigée par un représentant spécial qui sera nommé par le secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres. Elle a été baptisée du nom de Bureau intégré des Nations unies en Haïti (Binuh), de façon à continuer la mise sous tutelle du pays.

Comme les Etats-Unis ne veulent guère qu'Haïti reste sans une présence étrangère pour rassurer et renforcer leur politique de domination, ainsi ce bureau sera également chargé notamment de conseiller le gouvernement sur les moyens de promouvoir et de renforcer la stabilité et la bonne gouvernance y compris l'Etat de droit, et d'épauler le gouvernement dans les domaines des élections, de la police, des droits de l'homme, de l'administration pénitentiaire, et de la réforme du secteur de la justice.

De quel gouvernement s'agit-il ? Celui du régime actuel du PHTK ou celui de l'opposition qui se prépare pour la prise du pouvoir ? Chang n'en a soufflé mot !

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la demanderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce du sieur Pierre Gaston ST HUBERT d'avec son épouse née Yvette MINDOR pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens, vu la qualité des parties

Ainsi jugé et p[rononcé par nous, Marleine Bernard DELVA, juge en audience civile du quatre juin deux mille dix huit en présence de Me Néhémie JEAN BAPTISTE, Substitut commissaire de ce ressort avec l'assistance du greffier Mozart TASSY.

Me Natacha JOCELYN, AV

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce du sieur Jannoute JEROME d'avec son épouse née Antonia CELOI pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce Tribunal pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Gerty Léon Alexis, juge en audience civile, publique et ordinaire du vingt-trois mars deux mille dix-huit en présence de Me Amelaide Pascale RAYMOND Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du Greffier Jean Serge Duvert.

Me Natacha JOCELYN, av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intenté par le sieur Goodler LIMPREUX pour être régulière en la forme ; en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du cinq (05) avril deux mille dix-huit contre la dame née Chantale MOLEON pour défaut de comparaitre; et quant au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre le sieur Goodler LILMPREUX et de la dame Chantale MOLEON pour injures graves et publiques; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence de la requérante, transcrite sur les registres à ce destinés de l'officier de la Section Sud de Port-au-Prince, après que toutes les formalités légales auront été remplies ; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet l'huissier du siège Vilneret GABRIEL pour la signification de ce présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile, en ses attributions de divorce ce vendredi douze (12) avril deux mille dix-neuf, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement Me Michèle CHRISTOPHE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Joseph Jean JOSUE notre greffier.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

Pour expédition conforme collationnée

Joseph Jean JOSUE, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur le sieur Ely BEAUSEJOUR, en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi douze avril deux mille dix-neuf contre la dame née Paulène ALCIUS ; admet en conséquence le divorce des époux Ely BEAUSEJOUR d'avec son épouse Paulène ALCIUS pour injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Delmas, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rose Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi quatre mai deux mille dix-huit en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

Ainsi signé : Marie Rose Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVERT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur le sieur David DEDE, en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi onze janvier deux mille dix-neuf contre la dame née Edelyne DOMERCANT ; admet en conséquence le divorce des époux Donaldson AUGUSTIN d'avec son épouse Altagracia Guzman ALMONTE pour injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la commune de Pétion-Ville, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rose Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Amelaide Pascale RAYMOND, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.

Il est ordonné à...

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Ralph JOSEPH d'avec son épouse née Gueldie LAGUERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Johnny Jean pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-se-t mars deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi quatorze mars deux mille dix-huit 2018, après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée ; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; ; admettons en conséquence le divorce de la dame Audie DOSSOUS née Marie France JEAN-BAPTISTE d'avec son époux pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, représentant du Ministère Publique et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, ce mercredi onze avril deux mille dix-huit (2018) ; An 214ème de l'Indépendance.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

Ainsi signé Me Paul Pierre juge et Homère Raymond, greffier

Pour expédition conforme collationnée

Arrogance, insolence, vagabondance, malfaisance



Jovenel entouré des membres de la mission zobop OEA en Haïti. De gauche à droite : Gonzalo Koncke, chef de cabinet du secrétaire général de l'OEA Luis Almagro, l'ambassadeur des Etats-Unis au Conseil permanent de l'OEA Carlos Trujillo, Jovenel Moise et le ministre haïtien des Affaires étrangères Bocchit Edmond

Par Fanfan la Tulipe

Voilà déjà plusieurs mois depuis que les masses haïtiennes bafouées, révoltées, manifestent leur mécontentement, leur ras-le-bol et même leur colère en se rendant compte comment les autorités tant de l'exécutif que du législatif n'accordent que mépris assorti de répression à leurs justes revendications. Ce fut particulièrement évident durant les émeutes des 6, 7 et 8 juillet 2018 à caractère quasi insurrectionnel. Celles-ci avaient éclaté dans plusieurs villes du pays, suite à la décision du gouvernement MOÏSE/LAFONTANT, d'augmenter de façon très substantielle les prix des produits pétroliers.

Le rejet de Jovenel, de ses deux premiers ministres et de son cabinet ministériel, tous perçus comme des incapables et des corrompus sourds à la misère *chloroxante* des masses, a été total, unissant toutes les couches sociales, à l'exception bien entendu de la microminorité PHTKiste. Assiégé de toutes parts, ne gouvernant plus, tous les secteurs refusant de s'asseoir avec lui, Jovenel l'incapable, Jovenel le *rejeté* (par la nation), Jovenel le misérable s'en est vilement remis à l'OEA.

Cette institution surnommée « ministère des Colonies des États-Unis » a alors vite diligenté au pays une délégation dirigée par l'ambassadeur des États-Unis auprès de leur « ministère», Carlos Trujillo, celui-là qui préside le Conseil permanent de l'organisation hémisphérique. La visite *chanpwèl* de l'OEA a été formellement et ignominieusement sollicitée par le titulaire démissionnaire du ministère haïtien des Affaires étrangères, Bocchit Edmond, dans une lettre en date du 14 juin 2019, adressée à Trujillo. Cette sollicitation en elle-même est déjà une preuve du statut d'*accroupi* du ministre « Boulshit », d'une préférence à se faire punaise indignement aplatie devant les valets de l'impérialisme.

Il est de la nature même de ces *restavèk* , de ces *sousoutards* de faire appel à des laquais du *maître de leur queue*, soit pour régler un différend intérieur entre nationaux, soit pour donner une couverture de légitimité (sic), voire même de moralité (resic) à leurs *dezòd*, à leurs simagrées, à leurs impostures, à leur *malpwòprete* politique. Signalons, à titre d'exemple, la fraude électorale du 28 novembre 2011. En effet, le CEP de Pierre-Louis Opont avait accepté, au bénéfice de Martelly, le recompte des votes par une délégation OEAte.

Celle-ci avait *gwoponyettement* modifié le pourcentage des votes initialement accordés aux candidats Mirlande Manigat (31.37%), Jude Célestin (21.48%) et Michel Joseph Martelly (21.84 %), les faisant passer frauduleusement à 22.2 % pour Martelly, 21.9% pour Célestin et 31.6 % pour Mme Manigat. Cette *malfrate* escroquerie mettait alors Célestin en troisième position, l'éliminant de facto d'un second tour. On sait la fin de la salissure couverte par la *fezèz*, la *rizèz*, l'*odasyèz*, la *magouyèz*, la *malfektèz* Hillary Clinton.

Nous disons qu'il y a eu arrogance, outrecuidance, impudence de la part de cette infâme délégation du « ministère des Colonies des Etats-Unis ». En effet, selon sir Ronald Sanders, ambassadeur d'Antigua-et-Barbuda à Washington et à l'Organisation des États Américains (OEA), elle a voyagé en Haïti, pays en proie à des troubles, « sans aucune discussion [réglementaire] ni mandat de la part du Conseil permanent, l'organe responsable de l'élaboration et du contrôle de la politique entre les Assemblées générales ». N'est-ce pas là la preuve la plus évidente de la *magouillance*, de l'*effrontance*, du *sans-gênance*, du *sans-wontance*, de l'insolence de ces fifres, sous-fifres, *ti soufri* grassement payés pour leur basse *sous-fritude* ?

Mais ce n'est pas tout, il y a même *du plus et du mwens*. Sir Sanders continue le déshabillement moral de Trujillo et d'Almagro en ces termes : « au lieu de prendre des mesures sous l'autorité du Conseil permanent, après délibération et décision, la visite d'une délégation en Haïti semble s'être déroulée entre l'ambassadeur des États-Unis, Carlos Trujillo, et le Secrétaire général, Luis Almagro, en réponse à une lettre d'invitation du gouvernement d'Haïti qui, de manière très inhabituelle, n'a pas été distribuée aux États membres de l'OEA, comme c'est la norme. La lettre haïtienne datée du 14 juin, selon le journal Miami Herald, n'a toujours pas été distribuée aux membres des États de l'OEA jusqu'à la date de rédaction de cet article [21 juin] ». Du vagabondage, de la *vagabonderie*, de la *vagabontude*, purement et simplement.

Le misérabilisme moral, la décrépitude, la perversion des Trujillo et Almagro vendus aux perfidies de l'impérialisme est davantage mis en relief quand Sir Sanders s'empresse d'ajouter : « Il est très peu probable que, n'ayant pas été discuté, autorisé ou mandaté la délégation en Haïti et n'ayant jamais pris connaissance de la lettre haïtienne, l'ensemble du Conseil permanent de l'OEA puisse l'accepter, d'autant plus que, selon les médias, l'OEA a été vilipendé par des manifestants ». *Apa li papa* ! N'est-ce pas lui, papa ? En d'autres termes, c'est une *fake* délégation qui est venue en Haïti.

L'OEA ne s'attendait sans doute pas à ce lourd uppercut que Sir Sanders allait lancer au flanc de la bande à Trujillo et Almagro, raciste, impérialiste, *alibabaiste*, *dappiyanpiste* , néocolonialiste, mais le voici : « Haïti a été appauvrie et est restée dominée par des occupants étrangers, pendant la plus grande partie de son existence depuis sa révolution de 1804, visant à libérer son peuple de l'esclavage. Par conséquent, la méfiance de ses citoyens vis-à-vis de l'intervention étrangère, surtout quand ils estiment que le but poursuivi n'est pas dans leur intérêt général, est compréhensible et doit toujours être prise en compte. »

Et comme une péroraison à sa courageuse intervention dénonciatrice de la malfaisance carabinée des *restavèk* Almagro et Trujillo, Sir Sanders a laissé parler la vérité, le bon sens humaniste, la décence dans les relations interhumaines: « Nous avons une grande dette envers le peuple haïtien pour sa lutte historique qui a mis fin à l'esclavage dans son propre pays et a ouvert la voie à la fin de l'esclavage dans toutes les Amériques, d'autant plus qu'il a continué à en payer le prix pendant presque deux cents ans. »

Dans un final et suprême effort d'amener les durs de l'OEA, serviteurs zélés et aveugles du Belzébuth washingtonien, à un minimum d'humanité, Sir Sanders les invite à « ne pas s'attaquer à la situation en Haïti de manière improvisée, mais en utilisant leur capacité de convocation, en association avec des représentants légitimes de la communauté haïtienne, pour réunir les institutions de la communauté internationale dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme global de réforme et de transformation du pays dans tous les aspects de la gouvernance de ses systèmes politique, social et économique ». Ni sorcier, ni révolutionnaire. Mais tout juste un minimum de convivialité entre nations, de justice sociale, de décence humaine, comme il en existe dans les pays qui se disent démocratiques.

Le comble de l'insolence de ces énergumènes, c'est le fait d'être resté en Haïti seulement pendant quelques heures, oui, vous avez bien lu, quelques heures, pour s'enquérir de la grave crise multidimensionnelle qui secoue le pays que ne peut plus gouverner Jovenel tant il est indésirable et rejeté par tous les secteurs de la nation. Il a manifestement semblé que la résolution de la multidimensionnalité de la crise politique en Haïti ne les concernait guère. Ils étaient seulement venus passer des ordres : Jovenel est notre *son of the bitch*, notre fils de pute, à vous de le remplacer par des élections. Point barre. Ne *barrer* aucun *vakabon* ! C'est à se demander où étaient ces moralisateurs, ces *électionneurs* de l'OEA en 2003-2004…

Le comble de l'arrogance, de l'indécence et de la malfaisance, selon certains médias rompus aux pratiques *fouyapottes,* c'est que ces envoyés du Mal absolu sont venus en Haïti aux frais du trésor public, aux frais de la princesse Toutkòm Dous. Les Trujillo, les Almagro, les Bolobolo et autres *tèt kokolo* n'ont eu aucune honte à laisser leurs hôtes dépouiller la caisse de l'État déjà prise d'assaut par les PHTKistes, ministres et parlementaires réunis, pour pourvoir aux frais de leur déplacement et séjour en Haïti, pour se régaler de bonne chair et de bon vin importé, fût-ce même pendant quelques heures. Goinfres ! Mal appris !

Finalement, on ne peut s'empêcher de penser que Trujillo, Almagro et leurs infernaux tuteurs washingtoniens puent le racisme à cent lieues à la ronde, contre le peuple haïtien. D'autres l'ayant déjà fait, nous ne nous attarderons pas à reprendre la longue liste de présidents et anciens présidents corrompus, délinquants, qui, en Amérique latine, ont été *fouqués*, emprisonnés, destitués, extradés, démis, à la satisfaction de leurs concitoyens. Pourquoi Jovenel ne subirait-il pas les conséquences de ses forfaitures *agritransiennes* à la plus grande satisfaction du peuple haïtien? Les firmes du président, Agritrans et Cophener SA, n'avaient-elles pas reçu des sommes exorbitantes pour des travaux dont on ne voit pas jusqu'à nos jours les résultats clairement ? *Kote kòb Petrocaribe a* ? Où est le *kòb* de PetroCaribe ?

Nous affirmons que le peuple haïtien est tragiquement victime des retombées néfastes du détournement criminel des fonds PetroCaribe, que les malfrats du PHTK ont fait le sale coup, que la bourgeoisie a certainement laissé faire. Nous ne voudrions certainement pas recommander au président Jovenel de se suicider comme l'avait fait l'ancien président péruvien, Alan García, alors que la police venait l'arrêter pour corruption. Nous ne lui souhaitons pas non plus une poussée hypertensive, comme ça a été le cas pour l'ex-président péruvien Pedro Pablo Kuczynski quelques jours seulement après son arrestation pour *vagabondage* financier.



Sir Ronald Sanders, ambassadeur d'Antigua-et-Barbuda à Washington et à l'Organisation des États Américains. Il est sans doute chauve, mais il ne donne pas de piyay au coiffeur impérialiste-néocolonialiste

Le président Jovenel doit se le rappeler : tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse. Oui, elle finit par se casser. Tant le président Jovenel s'obstinera à rester sourd à la colère populaire exprimée au cours de manifestations continues que celles-ci vont finir par éclater en une grande poussée vilbrunguillaumesamante. Et la garde qui veille aux barrières de Pèlerin 5 ou des ruines du palais national pourrait ne pas être en mesure d'en défendre le roi Point Barre.

Je n'en dirai pas plus, Antoine dans les Gommiers m'ayant demandé d'être discret là-dessus.

22 juin 2019

Petwokaribe : èske batay kont kòripsyon an kapab chanje sosyete a?




Nan tout etid entènasyonal ki soti dènye tan sa yo sou kesyon kòripsyon nan Lemonn, jan yon jounalis fanm ta di sa se Ayiti ki chita nan dèyè kamyonèt la k ap rele yogann. Poutan nan peyi a menm se dwèt sou bouch, pèsonn pa vle pale. Konwonpi ak koriptè, vòlè ak soutirè vòlè ap fè «la pluie et le beau temps» paske se mafya – lokal tankou entènasyonal – k ap dirije. Kèk ra fwa pawòl kòripsyon an rive pale, si yon moun pa byen veye li vle tounen yon anekdòt tankou nan dosye petwokaribe a kote madigra melanje ak bon mas, kote li melanje chyen-chat ak tout bèt volay. Tout moun ap denonse, tout moun ap pran pòz yo pa konsène. Tout moun ap mande kote lajan an pase.

Anreyalite, depi kèk tan – sitou apati mouvman 6, 7, 8 jiyè yo - ta sanble gen yon mouvman ki ta vle lanse kont pratik kòripsyon yo nan peyi a. Li te kòmanse denonse gagòt Palmantè pwoch bandi legal yo ap fè nan lajan yon peyi yo ap di ki pa gen resous, li pase pran lajan boujwa yo (tankou Boulos, Brandt, Vorbe elt…) ap gagote nan antrepriz otonòm Leta tankou ONA, li pase tou nan franchiz laboujwazi elt… epi kounye a li debouche sou kesyon kote lajan petwokaribe a pase (3.8 milya dola vèt) soti 2007 pou rive 2018. Pèsonn pa kapab di mouvman sa se yon move bagay, dayè n ap gade kijan mouvman an fè nan mitan konwonpi yo menm, youn ap denonse lòt. Boulos ap denonse Bigio, Vorbe – Lamothe elt… Latòti ap denonse Rektora ILA, Boulos ap mande Mateli pa mete l nan menm ran volè avè l elt… kidonk se yon bon bagay. Sa ap pèmèt nou fè dosye pou lavni, menmsi nou poko kapab jwenn solisyon pwoblèm nan jounen jodi a. Men èske sa sifi? Eske jan dosye a ap abode la l ap debouche sou bon jan rezilta pou mas Pèp la? Eske pa ta dwe gen yon refleksyon ak plis pwofondè sou kijan kòripsyon an kanpe kom baz sosyete kapitalis la menm epi kijan li mare sosyete ayisyen anpatikilye pou anpeche l fè yon pa kita yon pa nago?

Sosyete ayisyen an se yon sosyete ki gen tandans vin konwonpi jouk nan zo. Se pa yon bagay ki dwe etone pèsonn lè n konnen se lide ak pratik klas dominan ki domine sosyete a. Globalman se konwonpi – nan yon sans oswa nan yon lòt – ki konpoze klas dirijan yo. Pifò dirijan politik, ekonomik, kiltirèl ak sosyal nan sosyete a se konwonpi. Kòripsyon an egziste sou tout fòm soti depi moun ki gen pi gwo reskonsablite yo k ap koupe rache, vòlè, gagote, gaspiye pou rive nan pi piti reskonsab yo k ap eseye fè koutay pou jwenn yon grapday anplis. Jan yon otè di sa, nou ta gen dwa menm di kòripsyon an tounen yon modèl sosyal. Depi motivasyon tout moun k ap viv nan yon sosyete a se fè lajan tout jan, tout mannyè, san ankenn respè pou valè ki pi fondamantal tankou moun, jenerozite, solidarite, elt… nou gen tan nan yon lojik kòripsyon. E se ekzateman sa sistèm kapitalis neyoliberal la fè nan peyi a !

Anreyalite, sitou nan milye lavil yo, moun k ap reziste ak kòripsyon yo tèlman reprezante yon ti minorite zwit yo vin parèt anòmal. Nan yon sistèm kote koripsyon ap fè lalwa, taye banda, menmsi tout moun pa konwonpi men tout moun ekspoze ak kòripsyon. Nan sans sa kesyon kòripsyon an se yon veritab malè pandye pou menm lavni sosyete a paske li make nan ki nivo sosyete a dekrepi, nan ki nivo li gangrennen. Men kouman pou n batay kont koripsyon tout bon vre nan sosyete a? Premyeman fò n veye pou batay la pa tounen yon batay chimerik ! Dezyèmman fò n marande batay kont kòripsyon an ak batay pi jeneral, batay pi global pou transfòmasyon total kapital sosyete a nan enterè mas Pèp la, batay revolisyonè a.

An n pran de (2) egzanp nan sikwi kolektivite lokal yo ak nan sikwi ONG yo nan peyi a. Pou sa ki konsènen sikwi kolektivite lokal yo, èske l nòmal lè nou konnen sitiyasyon delabre anpil komin nan peyi a ap viv pou gen majistra ki vin entegre klas antreprenè pandan yo nan tèt yon meri afòs yo detounen byen ak resous komin nan jan sa ap pase nan komin Delma. Lè yo te rantre yo pa t gen anyen men pandan yo la yo vin posede plizyè kay, gwo teren nan zòn ki gen valè, yo posede ponp gazolin, makèt elt… Dapre sa klamè piblik di genyen tou ki itilize fo non… pou yo kapab byen volè. Eske ULCC, UCREF, IGF si yo pa t enplike nan mekanis pou ranfòse koripsyon nan peyi a, yo pa ta gen mwayen voye bon siyal nan sans sa? Sa se san di petèt paske « lalwa » bay otorite sa yo aksè mennen ankèt sou kèlkeswa moun tren lavi l ap mennen sanble gen gwo dekalaj ak mwayen lajan l ap rantre onètman. Prensip la seke sous tout lajan dwe kapab retrase epi jistifye. Tout lajan ak revni ki pa trasab se lajan sal. Men reyalite kapitalis neyoliberal la diferan. Nan sa k konsène dezyem egzanp la, sikwi ONG yo menm – sitou ONG entènasyonal ki swadizan vin ede Ayiti yo - yo se pratikman yon rezo biznis kote blan tout plim tout plimay mete ak kèk souflyantou lokal ap detounen lajan pou regle koze byennèt pèsonèl yo. Ankenn estrikti ni anndan peyi a ni deyò peyi a pap ekzèse ankenn kontwòl sou yo. Gwo lajan ranmase aletranje sou do malere-malerèz benefisyè ayisyen men l ap sèvi pou pèmèt kèk grenn endividi egoyis, akrèk ak agresif mennen lavi woz pandan yon peyi ap dekrenmen. Nou sonje divès eskandal OXFAM, La Croix Rouge Americaine, Yele Haiti, JP/HRO, Save the Children, Care elt… nan apre tranblemanntè a. Eskandal sa yo se ti pwent sa ki rive soti deyò men yon ankèt pi pwofon t ap montre se yon lòbèy ki jeneralize. Gen anpil ka anndan ONG sa yo, sitwayen ak sitwayèn ayisyen ap travay tankou nan peryòd lakoloni, yo tounen sibaltèn nan pwòp peyi yo kit se pou tretman yo kòm moun oswa nan sa k gen pou wè ak zafè lajan (salè) yo ap touche (n ap ankouraje travayètravayèz sosyal nan Fakilte Syans pou Moun yo fè yon rechèch sou kesyon sa yo). Nan anpil ONG menm sa ki di yo nan lojik altènatif se de (2) estanda k ap aplike ki fè anpil moun santi yo pa konte ! Se pa san rezon depi nan finisman lane 1990 yo, nan peyi Amerik Latin yo, militan k ap batay tout bon pou chanjman te deside rele ONG yo – sitou entènasyonal yo – «trafikan lamizè». Si n gade byen, malgre petèt youn youn eksepsyon, n ap wè yo enstale yo epi ranfòse menm lojik kòripsyon an paske se nan menm matris la yo soti.

Pou pifò ONG entènasyonal kominotè ak biznis imanitè k ap evolye nan peyi a, sitiyasyon lamizè, chomaj ak ensekirite nan peyi ki pi pòv yo se yon siwo grenadin. Pandan bayè ap di yo p ap « bay » Leta lajan poutèt kòripsyon, swadizan yo prefere negosye ak ONG yo, poutan tout eksperyans montre pa gen kote ki gen plis kòripsyon, manipilasyon, detounman pase ONG sitou yo pa gen ankenn kontwòl sou yo. Gen konwonpi, gen koriptè epi gen demachè kòripsyon. Moun nan ONG yo ap negosye pousantaj, mande ristoun anba tab sou byen ak sèvis yo ap achte ak lajan kontribyab entènasyonal sou konn volè – san ankenn etik – sou baz lalwa pa prevwa anyan kont sa. Men kote etik imanitè a? Anreyalite lojik ONG sa yo pa depaman de lojik koripsyon jeneralize nan peyi a. Se yon lojik pwofitè, jwisè, frekan ak awogan! Yo ap sikile nan bèl vwati, yo ap kache dèyè vit tente pou yo kapab wè tout moun san pèsonn pa wè yo. Pouki rezon? Paske lojik pa yo se menm lojik mafya lokal ak entènasyonal la, yon Lojik ganstè transnasyonal, lokal ak entènasyonal ki pran avantaj dappiyanp ra resous ki genyen nan peyi a oswa ki disponib pou peyi a. Pou n pi byen konprann lojik kòripsyon ONG nan peyi a, n ap ankouraje tout moun li travay kanmarad Janil te fè nan lane 2009 ki rele : « ONG, ki gouvènman ou ye? » (Cahiers Progressistes, 67 p.)

Pou Ayiti nou vle a pa gen kòripsyon ladan l fò k nou fini ak eksplwatasyon, dominasyon, diskriminasyon ak esklizyon. Fòk nou kase tout privilèj epi tabli prensip egalite, byennèt ak libète pou tout moun. Fòk tout moun gen aksè ak tout byen plis tout resous sosyete a epi fòk byen ak resous yo pataje egal-ego pou byennèt tout moun. Fòk pa gen rezon ni mwayen pou pèsòn ap eseye rale resous yo, detounen yo pou pwofi pèsonèl yo, nan enterè prive ak patikilye yo. Alòs nou menm, se nan batay total kapital sa nou kwè. Se pou li n ap goumen !

Groupe Rhizomes ak Kolektif Kanmarad Janil Prezan Out-Sektanm 2019
ALASO VOL 3 # 2, AVRIL-JEN 2019

Deklarasyon Regroupman Petro Chalennjè yo !



Petro Chalennjè yo mande : Fòk ni opozisyon avèk gouvènman piyajè PHTK ki la a, pa patisipe nan gouvènman transizyon an.

Jounen jodia tout Ayisyen toupatou reyalize ke sistèm peze souse neokolonyalis lan pa nan

enterè jenès ak pèp Ayisyen. Sitiyasyon an grav anpil e se devwa chak grenn Ayisyen pou mete lamen nan batay la pou chavire vye sistèm sitirèz, kòronpi kap gangrenen tout valè moral ak sivik andan sosyete a.

Se rezon sa ki fè ke nou menm nan Regroupman Petro Chalennjè yo « Regroupement des Petro-Challengers » (R.P.C) ki epapiye tout kote nan peyi a avèk nan Diaspora deside leve vwa nou byen wo pou mande fanm ak gason vanyan pitit peyi Ayiti pou yo rete mobilize nan fè reziztans san vyolans pou rele chalbare dèyè tout moun ki enplike nan vole lajan PETROCARIBE a e ki ta kanpe an kwa pou lajistis pa fè travay li jan manman lwa peyi a mande li.

Nou tout konsyan, Jovenel Moise paka dirije peyi a, paske li montre aklè, kòd lonbrit

li mare byen di ak tout gwoup kòwonpi ki fè Pèp la abi nan vyole konfyans li kote jounen jodia li paka voye pitit yo lekòl, li pa gen lopital pou yo pran swen lasante, ni kouran ak bon jan dlo potab.

Nou menm nan Regroupement des Petro-Challengers (R.P.C) nou deside:

1- Fòk Jovenel kite pouvwa a san delè.

2- Fòk palman bijètivò a mare pakèt li ale san delè.

3- Fòk ni opozisyon avèk gouvènman piyajè PHTK ki la a, pa patisipe nan gouvènman

transizyon an.

4- Fòk tout manb gouvènman tranzisyon an se nouvèl Tèt.

5- Fòk dyalòg nasyonal fèt nan bon jan ti mamit.

6- Fòk pwosè PETROCARIBE a fèt e pou lajitis mete anba kòd tout moun ki enplike nan kraze lajan PETROCARIBE.

7- Fòk nou mete yon fren nan enjerans etranjè nan zafè peyi a.

Pou R.P.C. :
Lavoisier Cherisier Jr.
Fritzner Bijoux
Wendy Pierre
Payen Winique
Miryam Suprien

25 jen 2019

Se konsa li ye…

Se san moun brav
Fanm kou gason
Timoun tou, gendefwa
Ki chanje lavi

Se konsa li te ye
Se konsa li ye
Se konsa l ap toujou ye

Jwèt lan rele “Pwenn fè Pa”
Katon an make san
Nan pwen griyen dan ankò
Sa k vle wè va wè
Sa k vle tande va tande
Sa k gen konprann va konprann
Sa k bouche je, bouche zòrèy

Va mache ak kadav yo anba bra yo

Se konsa li te ye
Se konsa li ye
Se konsa l ap toujou ye.

Andre Chalye

La lutte populaire et les tenants internationaux de la corruption en Haïti!

Par REHMONCO

S'il y a une grande leçon à tirer de la lutte des classes populaires haïtiennes au cours de ce mois de juin 2019, c'est incontestablement le fait qu'elle permet de mettre en évidence, de dévoiler au grand jour le système de corruption qui sévit à l'intérieur de l'État néocolonial en Haïti.

En effet, depuis plusieurs décennies le peuple haïtien est soumis à une violence systémique au quotidien. Cette violence s'est exacerbée avec la cure néolibérale consistant à privatiser des entreprises publiques, éliminer les barrières douanières, réduire à néant le financement des services sociaux de base et rendre le pays attractif aux ateliers de misère nord américains.

L'imposition de ces mesures néolibérales a été réalisée sous les menaces des mitraillettes des Marines US (1994-2000) et de la MINUSTAH (2004-2018). Par ces mesures, l'impérialisme procède au démantèlement complet de l'économie haïtienne, provoque une crise urbaine aigue et accentue la précarité environnementale.

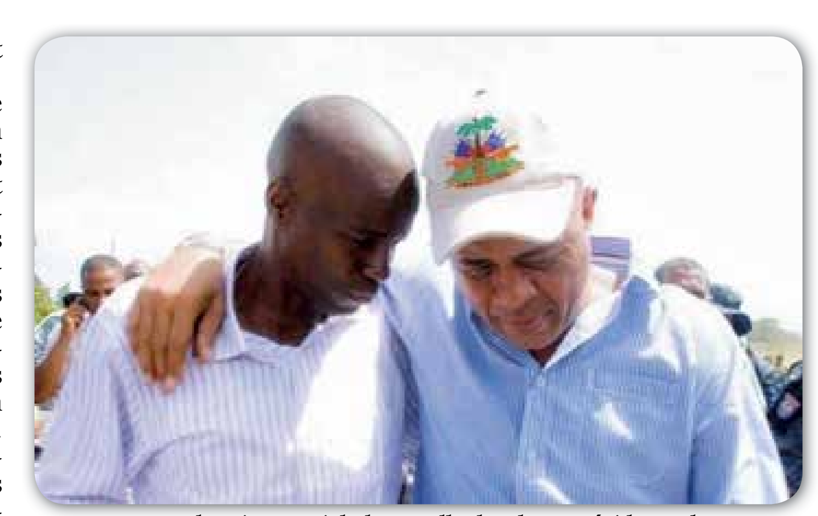


La répression sanglante du régime néo-duvaliériste de Jovenel Moise étant incapable de contenir la lutte populaire, l'Oncle Sam vient à la charge

Haïti devient l'unique pays de l'hémisphère où les services de base comme l'éducation, le transport en commun, la santé, l'eau potable etc. sont contrôlés par le secteur privé. Cette privatisation à outrance se développe dans un contexte où plus de 60% de la population active sont au chômage chronique.

Avec le régime Tèt Kale, cette violence systémique arrive à son paroxysme. Non seulement les fonds du trésor public sont ouvertement spoliés, mais aussi plusieurs carnages sont commis par des gangs armés à la solde du gouvernement. Le bilan des massacres dans les quartiers populaires de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince est alarmant. Des centaines de personnes sont assassinées sans que leurs familles soient en mesure de leur donner sépulture. En plus, des milliers de familles rescapées ont dû se réfugier dans des places publiques où elles sont contraintes de vivre à la belle étoile.

Alors que cette violence innommable est invisible aux yeux de la communauté internationale et des instances internationales des droits humains, les États-Unis montent au créneau pour dénoncer la violence de la mobilisation populaire. Par le truchement de ces principaux paliers de gouvernement, les États-Unis interviennent dans la crise haïtienne, comme à l'époque coloniale, pour faire taire la révolte populaire.



Jovenel Moise et Michel Martelly, les deux présidents du PHTK unis dans la corruption

La répression sanglante du régime néo-duvaliériste de Jovenel Moise étant incapable de contenir la lutte populaire, l'Oncle Sam vient à la charge.

D'un coté, son Congrès dénonce la révolte légitime du peuple haïtien et propose un plan pour le maintien du statu quo; de l'autre, le gouvernement de Washington improvise une mission spéciale de l'OEA en renfort au président corrompu, honni, Jovenel Moise. Comme d'habitude, ces acrobaties de l'État étatsunien trouvent un écho au Canada puisque le gouvernement de Justin Trudeau invite l'opposition haïtienne à dialoguer avec le gouvernement corrompu et sanguinaire de Jovenel Moise.

Alors que plusieurs rapports de la Cour des comptes et des commissions sénatoriales ont prouvé le pillage systématique des fonds publics, les chefs de fil de la communauté internationale, dont les États-Unis en première ligne, nient le droit du peuple haïtien de demander la reddition de compte des fonds Petro Caribe, l'organisation de procès équitable des pilleurs indexés dans les rapports d'enquêtes.

Cette négation du droit du peuple haïtien à exiger la reddition de compte et à participer à la construction d'une société juste témoigne du mépris des États-Unis à l'égard du peuple haïtien. Depuis plus 100 ans, ce mépris constitue une constante dans le rapport des gouvernements étatsunien avec Haïti. Aux yeux de l'État impérialiste américain, le peuple haïtien ne représente qu'une main d'œuvre esclave au service de son économie.

La mobilisation héroïque du peuple haïtien a mis à nu ce comportement raciste de l'impérialisme. Le soutien de ce dernier au régime néo-duvaliériste de Jovenel Moise au détriment des classes populaires ne fait que montrer le vrai visage des gouvernements américain et canadien. Comme à l'époque de la dictature des Duvalier, ils choisissent de soutenir les corrompus au détriment de la volonté populaire.

Face à ce constat, nous encourageons les classes populaires haïtiennes, les progressistes conséquents à poursuivre la mobilisation pour la démission de Jovenel Moise et la fin de l'État néocolonial en Haïti. C'est au prix de ce combat que nous pouvons construire une société haïtienne juste et solidaire.

Vive la lutte du peuple haïtien!

Le Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l'occupation d'Haïti
Pour authentification,
Renel Exantus
Ricardo Gustave
Montréal, le 25 juin 2019
Contact :
rehmoncohaiti1915@gmail.com

Jovenel Moïse un Président condamné à partir !

(2ère partie)

Dans l'affaire relative au Rapport de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA) sur les fonds PetroCaribe le débat se situe sur le statut juridique de Jovenel Moïse dans ce dossier. Tous les juristes et les Avocats reconnaissent qu'au moment des faits le statut de celui-ci homme d'affaire le place sous le coup d'un citoyen ordinaire, donc susceptible d'être jugé devant les tribunaux de droits communs. En revanche, avec son statut de chef de l'Etat, aujourd'hui il ne peut être traduit que par devant un tribunal spécial (Haute cour de justice). En clair, tant que Jovenel Moïse est au Palais national en tant que Président de la République et sans qu'il ne soit mis en accusation par le Parlement, il n'a rien à craindre. D'où toutes les difficultés pour l'opposition et les PetroChallengers de convaincre Jovenel Moïse d'abandonner volontairement ce refuge constitutionnel qui lui sert de protection naturelle contre la justice ordinaire.

On l'a vu, malgré que le pays brûle et soit paralysé depuis plus d'une semaine et que son Palais est quasiment assiégé par des manifestants qui l'encerclent 7 jours sur 7, il garde un silence qui en dit long sur les décisions à prendre. Certes, il a encore aggravé son sort quand il a profité de la Tribune du 24e anniversaire de la création de la Police nationale le 12 juin dernier pour dire « qu'il n'est pas un corrompu et qu'il n'a nullement l'intention de démissionner » sans oublier d'égratigner ses adversaires avec cette phrase « La situation est compliquée. Les dossiers sont complexes. Mais je n'abandonne pas la lutte au profit des hommes qui protègent ce système ». Et de rajouter « Ce qui est le plus compliqué et le plus dangereux, ce système a la capacité de transformer les bourreaux en bandits et les victimes en bourreaux. Le système a aussi la capacité de transformer les bourreaux en victimes ». Une vraie charge contre tous ceux qui le poussent vers la sortie. Sans être dans la tête du Président, on peut imaginer qu'il a mille et une questions qui trottent dans sa tête.

Il se demande s'il doit se rendre ou s'il doit résister jusqu'au bout sachant qu'à l'arrivée il y a l'exil qui l'attend ou au pire des cas la prison non pas pour crime de haute trahison comme les députés de l'opposition viennent de le demander au Président de la Chambre basse, Garry Bodeau, puisqu'il n'a rien fait de grave durant son mandat. En tout cas rien qui soit connu en l'absence d'une enquête sur sa gestion politique, mais comme l'un de ceux ayant largement bénéficié des fonds PetroCaribe. Autant que l'ex-Président Michel Martelly peut-être inquiété dès à présent par une action en justice pour la gestion des fonds PetroCaribe, en tant que Président de la République en fonction Jovenel Moïse lui fait figure de complicité de corruption dans ce vaste scandale de vol de l'argent public. On comprend que l'opposition et les Secteurs organisés veulent obtenir par tous les moyens le départ du Palais national de Jovenel Moïse. Ils savent que tant que celui-ci squatte le lieu rien ne peut lui arriver. Jovenel Moïse a-t-il une chance sur mille d'échapper à la justice dans le dossier ou l'affaire PetroCaribe ? Très difficile d'y répondre.

En revanche, ce qu'on peut avancer sans risque de se tromper est que Jovenel Moïse fait face à deux alternatives. La première, il négocie comme d'habitude sa démission avec les puissances amies d'Haïti qui commencent à le lâcher et part en exil avec sa famille laissant ainsi l'opposition et les autres forces vives de la nation décider de la suite des évènements. La deuxième, il reste obtus et fait la résistance en refusant comme il le fait jusqu'à maintenant de démissionner. Dans ce cas il court deux risques. Premièrement, au pire des cas il finit par être rattrapé par la populace et donc lynché comme du temps de Sylvain Salnave. Deuxièmement, il continue de vivre reclus dans son Palais transformé en bunker jusqu'à la fin de son mandat avec un pays totalement disloqué dans lequel les institutions ne fonctionneront plus. Puisqu'il sera difficile à quiconque de se présenter au Parlement en tant que Premier ministre pour être ratifié. Les différentes tentatives de Jean-Michel Lapin au Sénat sont les signes que Jovenel Moïse ne contrôle plus rien sur le plan politique dans le pays.

Pas sûr non plus que l'opposition et les PetroChallengers restent tranquillement dans leur coin attendant que se termine son mandat sans tenter d'obtenir son départ de la présidence. Enfin, dans son entêtement de rester au pouvoir, Jovenel Moïse prend le plus grand risque qu'à la fin de son mandat il soit arrêté le jour même de la passation des pouvoirs. Il y a eu un précédent dans l'histoire récente haïtienne, certes malheureux, avec l'arrestation de madame Ertha-Pascal Trouillot en 1991 le jour même de l'investiture du Président Jean-Bertrand Aristide. PetroCaribe est un piège pour Jovenel Moïse dans la mesure où tout dépend de son aptitude à sortir de cette nasse dans laquelle il est enveloppé. Loin de penser que cette affaire allait tomber sur son dos, Jovenel Moïse a profité au maximum de l'argent de PetroCaribe pour ses entreprises Agritrans S.A, BETEX, etc, par le biais de son ami et mentor Michel Martelly durant le mandat de celui-ci.



Jovenel Moïse

En succédant à ce dernier, jamais le planteur de banane du Nord-Est n'aurait imaginé qu'il devait en payer le prix des années plus tard en prenant la place de son ami. Car, l'argent PetroCaribe, ou du moins ce qui est devenue l'affaire PetroCaribe, est avant tout un dossier qui concerne vraiment les trois précédentes Administrations à savoir : René Garcia Préval, Michel Martelly et Jocelerme Privert. Toutes les sorties de fonds ont été opérées durant la présidence de ces trois chefs d'Etat. Si pour Préval la justice est éteinte vu qu'il n'est plus de ce monde pour répondre aux accusations, pour Michel Martelly, c'est tout autre chose. Le musicien/ex-Président qui nourrit encore l'espoir de reprendre du service si tout se passe bien pour Jovenel, est dans le collimateur des juges de la Cour des comptes qui ont épluché sa gestion avec les fonds PetroCaribe. D'ailleurs, Michel Martelly dont on cite peu le nom durant les manifestations est celui qui a gargoté le plus cet argent mis à la disposition du gouvernement haïtien par le feu Président vénézuélien Hugo Chaves pour le développement d'Haïti depuis le second mandat de René Préval.

Selon le Rapport de la Cour des comptes, l'administration Martelly a passé le plus d'appels d'offres de marchés publics qui n'ont jamais abouti à quoi que ce soit. Preuve à l'appui, certains appels d'offre passés sous la présidence de Martelly ne sont en fait que des appels d'offre bidon. En réalité, c'était juste des moyens pour permettre à l'Etat de décaisser des fonds qui vont droit dans les poches de ses amis, ses proches et des entreprises fictives créées de toute pièce pour détourner l'argent de l'Etat. Dans une moindre mesure, même quand l'offre correspond à une réalité, les travaux ne sont jamais achevés, voire commencé. Le Rapport N° 2 de la Cour est rempli d'exemples démontrant cette réalité. Les divers stades soi-disant construits dans le pays par le Premier ministre Laurent Lamothe qui ne sont en vérité que des terrains vagues sans aucune infrastructure. Les aéroports annoncés un peu partout entre autres Ile-à-Vache, Cayes, Hinche, Port-de-Paix, etc, n'ont jamais vu le jour. Pour certains, seules les premières pierres ont été posées.

L'Administration de Michel Martelly est celle qui a le plus engendré la corruption et le gaspillage des Fonds PetroCaribe à l'exemple de cette escroquerie du carrefour de l'aéroport sur la route de Nazon à Delmas communément appelée « viaduc » qui a coûté une fortune et le Marché de Fontamara qui n'est jamais fini. Michel Martelly et ses anciens Premiers ministres ont eux aussi beaucoup d'explications à donner à la justice et à la population sur l'utilisation des fonds PetroCaribe. Il reste le cas de l'ex-Président provisoire Jocelerme Privert qui ne s'était pas engagé dans des projets faramineux compte tenu qu'il avait juste la mission d'organiser des élections générales pour dénouer la crise politique commencée sous la présidence Martelly. Privert s'est contenté d'utiliser une partie de l'argent PetroCaribe pour réussir son pari d'organiser des élections sans l'aides financières internationales en vue de revenir à une situation dite constitutionnelle après le départ un peu mouvementé de Michel Martelly et son arrivée surprise à la présidence de la République. Selon le Rapport, Jocelerme Privert n'a pratiquement rien à se reprocher, tout au moins il n'a rien à dire sur sa gestion du fonds PetroCaribe.

Il n'a rien dit non plus sur la présidence de Jovenel Moïse puisque l'audit de la Cour des comptes s'arrête en 2017, date de la prise de fonction du successeur constitutionnel de Michel Martelly. Le focus légitime qui est fait sur Jovenel Moïse par l'opposition est dû par sa présence à la tête de l'Etat. Assez bizarrement, les contestataires ont presque fait l'impasse sur la gestion de René Préval et de Michel Martelly, les deux plus grands pourvoyeurs ou dépensiers des fonds PetroCaribe. Le grand paradoxe de cette affaire, si Jovenel a pu bénéficier et participer à cette entreprise de démolition et de dilapidation de ce fonds public, c'est grâce à la manière dont ses deux prédécesseurs ont utilisé les fonds. Or, pour bien comprendre le mécanisme de cette corruption et l'ampleur des dégâts, il ne faut surtout pas négliger le rôle joué par les tenants des régimes d'avant Jovenel. Certes, en tant que premier mandataire de la Nation et surtout l'un des grands bénéficiaires de ce système en tant qu'entrepreneur du secteur privé, il joue un rôle non négligeable dans ce scandale national et à ce titre il doit en payer les conséquences.

D'ailleurs, les PetroChallengers et l'opposition en général en prenant Jovenel Moïse pour premier responsable parmi ceux qui ont dilapidé les fonds publics, ils veulent marquer le coup. Et c'est pourquoi on peut penser que l'occupant du Palais national aura le plus grand mal à sortir de ce guêpier. Et pour la première grande mobilisation qui a suivi la publication du Rapport des audits de la Cour, personne ne peut dire qu'il n'a pas eu un grand succès. En effet, une semaine après que les juges ont rendu public la conclusion de leur audit sur l'utilisation des fonds PetroCaribe, l'opposition et les PetroChallengers avaient annoncé la couleur. Ils voulaient faire une démonstration de force afin de signifier au pouvoir qu'ils entendent faire de ce Rapport l'acte de mise en accusation du Président Jovenel Moïse. La date de ce soulèvement étant fixée au dimanche 9 juin 2019. Mais, dès le vendredi 7 et samedi 8, une partie de la population commençait à se mobiliser en brulant des pneus ou en bloquant certaines artères de la capitale.

C'était un avant goût de ce qui allait se passer le jour-J, c'est-à-dire le dimanche 9 juin. Comme d'habitude, très tôt le matin, les rues de Port-au-Prince et de la plupart des villes de province avaient commencé à se remplir de monde. Au fil des heures, ce sont des dizaines de milliers de manifestants qui ont pris d'assaut les artères des villes surtout à Port-au-Prince où l'objectif était clair d'aller prendre le Palais national si possible. La mobilisation avait commencé aux environs de 11 heures du matin sous ce qu'on appelle le viaduc du carrefour de l'aéroport à Delmas en direction de Pétion-Ville comme il devient une habitude. Mais, bien avant, sur le Champ de Mars, certains manifestants, très remontés contre le Président qu'ils accusent de dilapidateur des fonds PetroCaribe, ont joué une vraie scène de guérilla urbaine avec les forces de l'ordre. Comme la veille d'ailleurs, les étudiants de la Faculté d'Ethnologie l'avaient fait avec la police dans les parages du Palais national.

Ce dimanche 9 juin 2019, la population avait répondu nombreuse à l'appel de mobilisation des Secteurs hostiles au pouvoir et à Jovenel Moïse, entre autres à celle de la nouvelle organisation dénommée « Nou Pap Domi » l'un des fers de lance de cette mobilisation pour la reddition des comptes et la démission du Président Jovenel Moïse. Plusieurs personnalités ont pris part à cette mobilisation que les organisateurs considèrent comme l'Acte final du soulèvement contre le pouvoir Tèt Kale. Du sénateur de l'Ouest Patrice Dumont à l'ancien candidat à la présidence et ancien sénateur Steven Benoît en passant par Assad Volcy, Jean-Charles Moïse, André Michel, Schiller Louidor, Nènel Cassy, Vélina E. Charlier et bien sûr Antonio Chéramy dit Don Kato, l'un des chefs de fil de

suite à la page(16)

The OAS Trampled Legality in Bringing the PHTK to Power. It's Doing So Again Trying to Save It

by Kim Ives

Eight years ago, the Organization of American States (OAS) helped orchestrate an illegal election which brought President Michel Martelly to power, thereby introducing an era of unparalleled corruption under his Haitian Bald Headed Party (PHTK).

As that era now draws to a chaotic close, the OAS (sometimes dubbed "Washington's Ministry of Colonial Affairs") is again trampling legality and protocol in a last-ditch effort to shore up Martelly's PHTK protégé and successor, President Jovenel Moïse.

In December 2010, Haiti's Provisional Electoral Council (CEP), legally the "final arbiter" of Haitian elections, found that candidates Mirlande Manigat and Jude Célestin won a Nov. 28, 2010 first round presidential election and were to go to a run-off. But Washington used a debunked OAS report to justify forcing then President René Préval to replace Célestin, the candidate of his party, with Martelly, who had come in third. The CEP, however, did not agree with the swap.

As *Haiti Liberté* reported at the time,"only four of the eight-member (...) CEP have voted to proceed with the [changed] second round, one short of the five necessary. Furthermore, the first round results have not been published in the journal of record, *Le Moniteur,* and President René Préval has not officially convoked Haitians to vote, both constitutional requirements."

Colin Granderson, the head of the OAS/Caricom election observers, was completely aware of the second round's illegality but minimized it as "one of our concerns." The OAS approved Martelly's victory anyway.

Last week, the OAS outraged the Haitian people once again by scrambling a make-shift delegation to Haiti to propose that Moïse dialogue with representatives of the tens of thousands of Haitians weekly demanding his resignation. Unfortunately for the OAS and Moïse, there is no sector or organization willing to sit down with the embattled president, all saying that he has lost all credibility.

Sir Ronald Sanders, Ambassador of Antigua and Barbuda to the United States and the OAS, lambasted the Jun. 19 OAS delegation to Haiti as part of an increasing "pattern of ignoring established procedures and authority" because it was sent "without any discussion or mandate by the Permanent Council, the organ responsible for making and overseeing policy between General Assemblies," he wrote in an article for the Caribbean News Service.

"Instead of action being taken on the authority of the Permanent Council after due deliberation and decision, the visit of a delegation to Haiti seems to have been organized between the Ambassador of the United States, Carlos Trujillo, and the Secretary-General, Luis Almagro in response to a letter of invitation from the Government of Haiti that, most unusually, was not distributed to OAS member states as is the norm," Sanders wrote. "It is most unlikely, having not discussed, authorized, or mandated the delegation to Haiti and having never been made privy to the Haitian letter, that the entire Permanent Council of the OAS can embrace it, particularly as, according to media reports, the OAS was vilified by protestors."



U.S. Ambassador to the OAS Carlos Trujillo (left) led the Jun. 19 OAS delegation to Haiti, which was concocted in cahoots with OAS Secretary General Luis Almagro



Haitians demonstrating against OAS meddling in Haiti in January 2016. The Haitian people are very distrustful of the OAS

Indeed, the unauthorized OAS delegation, which stayed in Haiti only five hours, consisted solely of Trujillo, U.S. Ambassador to Haiti Michele Sison, OAS Haiti representative Cristobal Dupouy, and Gonzalo Koncke, chief of staff for OAS Secretary General Luis Almagro.

"I really don't see why most of you are upset about the OAS position in this crisis, as if you forgot that it's this same OAS which came to validate the trickery and falsification in the 2010 election so that their candidate could go to the second round," tweeted in Kreyòl former Haitian police chief and presidential candidate Mario Andrésol. "The OAS position is clear; if we want change, we have to change our battle strategy."

The current uprising is spawned by the collapse last year of Haiti's PetroCaribe deal with Venezuela, brought down, in large part, by U.S. sanctions against the Bolivarian Republic. Under the accord, Venezuela provided Haiti with some $4.3 billion in oil, 40% of whose revenues Haiti kept in the PetroCaribe Fund, repayable after 25 years at 1% interest. The capital account was to be used for social improvement works like roads, schools, and clinics. But PHTK governments embezzled about 74% of the fund into bogus projects, two Senate investigations and a court audit have found.

With the end of cheap Venezuelan oil and credit and following International Monetary Fund demands, the Moïse government tried to hike fuel prices last July, igniting a three day uprising. That spawned anti-corruption demonstrations which first asked "Where did the PetroCaribe money go?" Now they demand that Moïse step down.

The most recent revolutionary upsurge was sparked by a May 31 court report which shows that Moïse took an active part in bilking Haiti's masses of millions in PetroCaribe solidarity funds.

Since Haiti reversed its position and voted at the OAS on Jan. 10, 2019 not to recognize Nicolas Maduro as Venezuela's president, Washington has sent a constant stream of U.S. officials to Haiti, seeking to buttress the besieged regime. The illegitimate OAS delegation seems to have had the same purpose.

Indeed, OAS Secretary General Almagro has led Washington's charge against Venezuela in the OAS. It is not surprising to see him and Trujillo plot together, leaving out other OAS members, to save Moïse, whose OAS vote they need in their continuing campaign against Maduro.

"The OAS, which only encourages political depravity in the region, particularly in Haiti, has no real contribution to make to the resolution of the Haitian crisis," wrote the anti-corruption group *Nou Pap Konplis* (We Will Not be Complicit) in a Jun. 19 statement. "On the contrary, the OAS visit only makes matters worse. In fact, we [Haitians] can only rely on ourselves to solve this problem."

"Because of its partisan positions, its unconditional support for the corrupt PHTK regime, and for being one of the architects which contributed to putting the current regime in place, the OAS is unworthy of mediating between the opposition constituted in different organizations, the majority of the population, and Jovenel Moïse," *Nou Pap Konplis* continued, concluding that "we believe that [the OAS] mission failed and was pitifully mistaken in believing that it was authorized to teach Haitians anything and to give them orders. It is not up to the OAS to dictate what attitude or behavior we should adopt."

Jovenel Moïse: a President Doomed to Leave Office! *(Part 2)*

by Catherine Charlemagne

Concerning the report of the Superior Court of Auditors and Administrative Disputes (CSC/CA) on PetroCaribe funds, the debate is about the legal status of Jovenel Moïse in this case. All lawyers recognize that at the time of the corruption he was a businessman and hence an ordinary citizen, who should be tried in common law courts. On the other hand, with his status today as head of state, he can only be brought before a special court (High Court of Justice). In short, as long as Jovenel Moïse is in the National Palace as President of the Republic and without being indicted by Parliament, he has nothing to fear. Herein lies the difficulties for the opposition and the PetroChallengers to convince Jovenel Moïse to voluntarily give up this constitutional refuge, which serves as a natural protection against ordinary justice.

Although the country has been on fire and paralyzed for more than a week with demonstrators surrounding the besieged Palace seven days a week, Jovenel stays silent, which speaks volumes about the decisions he faces. He worsened his situation when he used the 24th anniversary of the creation of the National Police on Jun. 12 to say "I am not corrupt, and I have no intention of resigning" without forgetting to tweak his opponents with this sentence: "The situation is complicated. The matters are complex. But I will not give up the fight for the benefit of men who protect this system," adding "What is the most complicated and the most dangerous is that this system has the capacity to turn the executioners into bandits and victims into executioners. The system also has the capacity to turn the executioners into victims."



President Jovenel Moïse is besieged on all sides by Haitians demanding his resignation. But he still clings to power, in part because it offers him immunity

We can safely say that Jovenel Moïse faces two alternatives. The first, he negotiates his resignation with Haitian authorities who let him go into exile with his family and let the nation's opposition and other forces decide what happens next.

The second, he remains obstinate and resists by refusing, as he has so far, to resign. In this case he runs two risks. First, in the worst case, he ends up being caught by the populace and lynched as in Sylvain Salnave's time. Secondly, he continues to live reclusively in his Palace transformed into a bunker until the end of his mandate with a totally dysfunctional country where institutions no longer work. It will be difficult for anyone to go before Parliament to be ratified as Prime Minister. The various attempts of Jean-Michel Lapin in the Senate are signs that Jovenel Moïse no longer politically controls anything in the country.

Nor is it sure that the opposition and the PetroChallengers will quietly wait for his term to end without trying to get him out of the presidency. Finally, in his stubbornness to stay in power, Jovenel Moise takes the greatest risk that at the end of his mandate he will be arrested on the very day of the handover. There was a precedent in Haitian recent history, certainly unfortunate, with the arrest of Mrs. Ertha-Pascal Trouillot in 1991 on the very day of the inauguration of President Jean-Bertrand Aristide. PetroCaribe is a trap for Jovenel Moïse since everything depends on his ability to get out of this trap in which he is wrapped. Far from thinking that this business would come back to bite him, Jovenel Moise took full advantage of PetroCaribe's money for his companies Agritrans SA, BETEX, etc., during the presidency of his friend and mentor Michel Martelly.



Demonstrations which began asking for PetroCaribe transparency have morphed into a movement demanding Moïse's ouster.

One can imagine that the President has a thousand and one questions running through his head.

He wonders if he should surrender or if he should resist to the end knowing that, if he gets there, exile awaits him, or in the worst case, prison, not for the crime of high treason as opposition members have just asked the Speaker of the Lower House, Gary Bodeau, since Jovenel has done no serious crimes during his tenure (at least nothing now known in the absence of an investigation into his political management), but as one of those who largely benefitted from PetroCaribe funds.

Former President Michel Martelly may be worried now by a lawsuit for his mismanagement of PetroCaribe funds. Does Jovenel Moïse have a chance in a thousand to escape justice in this PetroCaribe matter? That's very difficult to answer.

By succeeding the latter, the Northeast banana planter may have never imagined that he would have to pay the price years later by

suite à la page(16)

LES « CAMPS DE CONCENTRATION » DE TRUMP!

Par Charles M. Blow

La cruauté des séparations familiales d'immigrants ne doit pas être tolérée.

Je me suis souvent demandé pourquoi les braves gens de bonne conscience ne réagissent pas à des choses comme l'esclavage, l'Holocauste ou la violation des droits de la personne.

Peut-être sont-ils simplement devenus insensibles à l'horreur que constitue le fait que nous pensons et discutons rarement des hommes qui sont encore détenus à Guantánamo Bay sans inculpation ni procès, et qui pourraient tout aussi bien y mourir.

Peut-être que les gens se lassent de se débattre avec leur colère et leur impuissance, et qu'ils oublient cette pensée et essaient simplement de continuer leur vie, de s'occuper de leur conjoint et de leurs enfants, de faire le dîner et de faire les lits.

Peut-être qu'il y a simplement cette chose géante, silencieuse et froide qui dérive dans la culture comme un iceberg qui perce à peine la surface.

Je crois que nous réfléchirons un jour à cette période de l'histoire usaméricaine où les enfants migrants ont été séparés de leurs parents, certains ayant été enfermés en cage, et que nous nous demanderons : comment est-ce arrivé ?

Pourquoi n'étions-nous pas dans la rue tous les jours pour exiger la fin de cette atrocité ? Comment avons-nous pu continuer nos vies, dégoûtés mais pas distraits ? Des milliers d'enfants migrants ont été séparés de leurs parents.

Comme NBC News l'a rapporté en mai : « On sait qu'au moins sept enfants sont morts en détention depuis l'année dernière, après presque une décennie au cours de laquelle aucun enfant ne serait décédé sous la garde du Service des douanes et de la protection des frontières des USA ».

L'inspecteur général de la Sécurité intérieure a décrit les conditions monstrueuses dans les centres de détention. Et, la semaine dernière, un avocat de l'administration Trump a fait valoir devant un panel incrédule de juges du neuvième circuit que les brosses à dents, le savon et des dispositions appropriées pour dormir n'étaient pas nécessaires pour que le gouvernement puisse satisfaire à son obligation de maintenir les enfants migrants dans des conditions « sûres et sanitaires ».

Comme l'un des juges l'a demandé à l'avocat : « Êtes-vous sérieusement en train de soutenir que vous ne considérez pas que l'accord exige que vous fassiez autre chose que ce que j'ai décrit : Froid toute la nuit. Lumières allumées toute la nuit. Dormir sur le sol en béton et tu auras une couverture en aluminium ?"

Arrêtez-vous et réfléchissez à ça. Non seulement ces enfants n'ont pas de lits, mais on n'éteint même pas les lumières pour qu'ils puissent dormir. La privation de sommeil est une forme de torture, purement et simplement.

Comment cela peut-il arriver ? Pourquoi est-ce que ça arrive ? La semaine dernière, dans un rapport de l'Associated Press sur un poste de patrouille frontalière du Texas, des avocats décrivaient « une nourriture, de l'eau et des sanitaires inadéquats pour les 250 nourrissons, enfants et adolescents ».

D'après le rapport : « Un garçon de 2 ans enfermé en détention veut être tenu dans les bras tout le temps. Quelques filles, âgées de 10 à 15 ans, disent qu'elles ont fait de leur mieux pour nourrir et apaiser le tout-petit collant qui leur a été confié par un gardien il y a quelques jours ».

Le rapport explique ailleurs : « Trois filles ont dit à des avocats qu'elles essayaient de s'occuper du garçon de deux ans, qui avait mouillé son pantalon et n'avait pas de couche et portait une chemise tachée de mucus quand l'équipe juridique l'a rencontré ».



Donald Trump gère des camps de concentration d'enfants à la frontière. La question est : qu'allons-nous faire à ce sujet ?



Un Centre pour détention d'enfants



Des migrants sont rassemblés à l'intérieur de la clôture d'un centre de détention improvisé à El Paso le 27 mars. (Sergio Flores pour The Washington Post)

Le rapport poursuit : « Une jeune Guatémaltèque de 14 ans a dit qu'elle tenait deux petites filles sur ses genoux. 'Moi aussi, j'ai besoin de réconfort. Je suis plus grande qu'eux, mais je suis aussi une enfant', a-t-elle dit."

Quiconque n'a pas le cœur brisé en lisant ça est un monstre. Et pourtant, trop d'USAméricains semblent parfaitement d'accord avec ces conditions. L'an dernier, Laura Ingraham de Fox News a comparé les centres de détention pour enfants à des "camps de vacances". Ce ne sont pas des camps d'été. Ils sont plus proches de ce que la députée Alexandria Ocasio-Cortez a appelé des camps de concentration.

Elle a reçu pas mal de retours de manivelle pour cette description, ses détracteurs se plaignant que le terme était trop étroitement lié aux horribles abominables de l'Holocauste. Personne ne veut être accusé d'invoquer la loi de Godwin : « Quand une discussion en ligne se prolonge, la probabilité d'une référence ou d'une comparaison avec Hitler ou les nazis approche 1. ». En d'autres termes, 100 pour cent.

Cependant, la semaine dernière, le présentateur de MSNBC Chris Hayes a gazouillé : « Dernier commentaire à ce sujet : Le terme " camp de concentration " est un terme extrêmement chargé et je comprends pourquoi beaucoup de gens sont, de bonne foi, mal à l'aise avec son application aux fins de la loi de Godwin, entre autres. Alors appelons-les simplement "camps de détention" et concentrons-nous sur ce qui s'y passe ».



Donald Trump

Le créateur de la loi lui-même, Mike Godwin, a répondu : « Chris, je crois que ce sont des camps de concentration. N'oubliez pas que l'une de leurs fonctions est de punir les personnes et les familles qui sont détenues. Donc, même le terme "chargé" est approprié ».

Les amis, nous pouvons utiliser toutes les formes de langage flou que nous voulons, mais les USA, sous la direction de Donald Trump, se livrent actuellement à un acte insensé. Il a promis de sévir contre les immigrés et pourtant, sous sa présidence, les immigrés demandeurs d'asile ont afflué. Et il affronte cette vague avec une cruauté indescriptible.

Donald Trump gère des camps de concentration à la frontière. La question est : qu'allons-nous faire à ce sujet ?

NY Times 23 juin 2019
Traduit par Fausto Giudice
Tlaxcala 25 juin 2019

Toussaint Louverture: un grand homme, mais pas un Dieu…

Par André Charlier

Ils sont morts et reposent sous terre
Mais leur nom vivra pour l'éternité…
(Auteur inconnu)

Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites,
mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez
le droit de le dire. – ***Jean-Marie Arouet, dit Voltaire.***

Au sujet de l'article de Monsieur Salim Lamrani, *Toussaint Louverture, la dignité révoltée,* Haïti Liberté, Vol. 12 No. 50 du 19 au 25 Juin 2019, pages 10, 11, 16 et 17.

D'entrée de jeu, je tiens à affirmer que si les Occidentaux aiment et admirent tant Toussaint Louverture, et inversement, haïssent, méprisent et calomnient tellement Jean-Jacques Dessalines, c'est pour la seule et unique raison qu'ils capturèrent Toussaint, le déportèrent, et le firent mourir, tandis que Dessalines les jeta à la mer et en massacra le reste (ce qui était, dans le contexte précis de l'époque, une nécessité militaire; Richard Cœur de Lion a bien fait de même en massacrant 3000 prisonniers Musulmans qu'il ne pouvait laisser sur ses arrières, à Acre , au cours des Croisades; et Bonaparte a fait la même chose en Egypte, en massacrant 5000 Mameluks prisonniers. *La guerre est cruauté, et vous ne pouvez pas la raffiner,* a dit William Tecumseh Sherman, général de l'US Army et le meilleur stratège qu'aient produit les Etats-Unis à ce jour). Et l'on ne p\ardonne jamais à son vainqueur. Surtout lorsqu'il est Noir et a été votre esclave.

Il faut savoir ce que parler veut dire.

Pendant toute la vie du grand Toussaint, il n'y a eu ni Haïti, ni Haïtiens. Haïti a existé à partir du Premier Janvier 1804 – bien après la mort du grand homme, qui n'est pas du tout mort de maladie, comme l'affirme quelque peu légèrement Lamrani, mais que ses geôliers ont laissé mourir de froid, de faim et, détail que je ne vous passerai pas, *aussi de soif,* dans son cachot du fort de Joux, sur ordre probablement de l'affreux Bonaparte, qui avait peur d'un esclave assez insolent pour devenir grand général et talentueux homme politique, le 7 Avril 1803.

Consultez les sources. Elles sont nombreuses, et vous n'aurez guère que la peine de les lire.

Monsieur Lamrani parle DU héros national Toussaint. Nous autres Haïtiens, nous savons depuis l'école maternelle que nous en avons QUATRE, pas un, savoir: Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Henri Christophe, et Alexandre Sabès, plus connu sous le nom de Pétion. De ces quatre piliers de notre nation, je ne sais lequel est le plus grand, et ne veux rien en savoir. Mais notre peuple, dans sa sagesse, a décidé de faire de Dessalines, et de lui seul, *un Loa Vodou, un esprit protecteur de la Nanchon, un intercesseur des mortels auprès de l'Immortel Dieu de l'Univers*: *Mèt Janjak*. Qu'il ait eu raison ou tort, c'est un fait, et les faits, dit l'autre, ont la tête dure…

Voilà.

Toussaint, Dessalines, et Christophe étaient Noirs. Dessalines avait été esclave des champs, et savait ce que c'était de travailler sous le fouet. Toussaint et Christophe avaient eu des situations relativement privilégiées, avec la liberté de savane, puis l'affranchissement, pour Toussaint, et un esclavage relativement doux, dans un hôtel, pour Christophe, qui deviendra pourtant le plus dur de nos chefs militaires, mais un administrateur de talent. Pétion, lui, natif du Port-au-Prince, fils d'un petit employé de tribunal (pas d'un richard, comme d'autres – pas M. Lamrani – l'ont par ignorance ou malveillance écrit) et d'une Africaine, était un métis – l'on dit *mulâtre* ou *milat* chez nous. Son père le haïssait parce qu'il lui trouvait la peau trop sombre, trop proche du noir. Son instruction se limitait à la lecture, à l'écriture, en


Toussaint Louverture

français bien sûr, et aux quatre opérations arithmétiques. Son père ne l'envoya jamais étudier en France, comme l'on s'est amusé à l'écrire dans une (autrement bonne) encyclopédie. N'étant qu'un *petit blanc,* il n'avait pas l'argent nécessaire, contrairement aux mensonges de la légende duvaliériste. Soit dit en passant, aucun de ces quatre êtres d'exception n'avait à proprement parler de culture. Mais ce que contenait leur boîte crânienne ne se rencontre pas tous les jours...

Certains étrangers croient tout ce qu'ils lisent, par exemple les mensonges dont sont truffés les livres de noiristes comme Roger Dorsinville. *Je n'en ai que faire ne que soudre:* l'ignorance est probablement un droit fondamental de la personne humaine. Et je ne parle pas ici pour M. Lamrani.

Je lui reproche cependant quelque chose de précis: Suivant à la lettre l'habitude de la plupart des écrivains occidentaux, il éjecte purement et simplement Pétion de l'Histoire d'Haïti, se faisant ainsi – involontairement, j'espère – le complice des idéologies impériale et noiriste. Il ne dit pas (ne sait pas?) que ce fut Alexandre Sabès, dit Pétion, *et nul autre,* qui prit les armes le premier contre les assassins de la Liberté – Leclerc, Rochambeau, et leur clique de bouchers – lançant ainsi le soulèvement des troupes indigènes *(la Coloniale)* et la Guerre de l'Indépendance proprement dite. Il faut ajouter, et c'est capital, que les Marrons, esclaves révoltés, avaient toujours refusé de rendre leurs fusils. A ma connaissance, Etienne Charlier, militant communiste et historien, a été le premier à leur rendre justice, alors que les noiristes, duvaliéristes et autres bons à rien (ou peut-être *bons à pendre*) dans leur adulation des épaulettes à la française, n'avaient jamais cessé de les calomnier. L'habit ne fait pas le moine, et les galons ne font jamais le guerrier. Nos Cacos en ont fait la preuve, qui par deux fois ont failli prendre le Port-aux-Crimes, et n'ont échoué, de très peu, que parce que leurs manchettes-coulines ne suffisaient pas contre les mitrailleuses Maxim des U.S. Marines et des traîtres de la Gendarmerie soi-disant Haïtienne. Etudiez l'Histoire, il vous en restera toujours quelque chose: *ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le revivre* (George Santayana).

Depuis 1946, noiristes, macoutes, et leurs commanditaires à la blancheur *cachet d'aspirine* essaient d'occulter cela. Cela fait 73 longues années qu'ils s'y efforcent à s'arracher le gaillard d'arrière, et ils y ont réussi: *Peaux noires, masques blancs,* disait le regretté Frantz Fanon. Il savait de quoi il parlait

Il faut dire ici quelques mots du racisme anti-mulâtre des "penseurs" de l'Empire.

Tout le monde, à moins d'être tragiquement sous-développé du cortex préfrontal, sait que les métis humains proviennent d'accouplements d'êtres humains d'apparences physiques différentes. Vous avez noté que je ne dis pas *de races différentes.* En effet, j'estime qu'en ce qui concerne l'espèce humaine, la notion de race n'a, et ne saurait avoir, aucune prétention à la scientificité: c'est un concept (enfin, concept, si l'on veut…) raciste inventé par des racistes pour justifier leur racisme. Et évidemment la domination, l'exploitation et l'assassinat en masse des prétendues *races inférieures.*

Tout le monde sait, ou devrait savoir, que ce "concept" a été appliqué à tous les non-blancs: les Africains, les Arabes, les Asiatiques… En particulier, c'est en son nom que les Amérindiens ont été effacés de la surface de la Terre. C'étaient des guerriers, ils ne se laissèrent pas faire, et ils avaient raison. Mais allez affronter un type armé d'un fusil en état de marche, vous-même muni d'un arc et de quelques flèches, et vous aurez compris ce qu'est un *nettoyage ethnique.* Les soi-disant "guerres indiennes " ne furent que d'abominables tueries.

Mais le "concept" de race fut aussi appliqué par les racistes blancs à d'autres blancs: il n'y a pas plus Allemand d'apparence qu'un Juif, un Polonais ou un Russe. Pourtant, au cours de la IIème Guerre Mondiale, de Septembre 1939 à Mai 1945, la Wehrmacht, les Waffen SS, la Gestapo et la Luftwaffe en expédièrent des dizaines de millions dans une monde dont je ne crois pas qu'il puisse être pire, sous prétexte que c'étaient des gens de races inférieures. *Craignez d'être un jour l'inférieur de quelqu'un!!!*

Par ailleurs, les Japonais, gens particulièrement polis – trop polis pour être honnêtes, sans doute… (Excusez-moi, je n'ai pas pu laisser passer celle-là) – passèrent un peu sauvagement à l'infinitif 2 000 000 (vous avez bien lu: deux millions!) de Chinois, de 1931 à 1945. Plus un nombre indéterminé de Coréens. Ce qui fit dire à un loustic aussi mal embouché que Votre Serviteur que cette IIème Partie de Chasse à l'Homme Mondiale se résumait aux Allemands massacrant à tour de bras des Russes et des Juifs fort Blancs, et aux Japonais exterminant en grand des Chinois et des Coréens tout aussi Jaunes qu'eux. Et tous deux organisèrent la prostitution forcée, en masse, des femmes Soviétiques, Chinoises et Coréennes. Les tigres avaient besoin de chair fraîche; ils finirent par rencontrer leurs chasseurs. Joukov, Mac Arthur et Montgomery leur jouèrent un concert qui ne fut pas tellement de leur goût. Mais leur folie homicide avait fait soixante millions de victimes. Et ce n'est là qu'une évaluation. Personne ne saura jamais le nombre exact des morts…

Et qu'en est-il, au bout du compte, de ce "concept" (si l'on veut) de race?

Si un âne et une jument, ou une ânesse et un étalon, s'accouplent, ils feront un enfant. Cela arrive à tout le monde, n'est-ce pas? Mais, et c'est un mais important, cet enfant, un mulet, ne sera jamais capable d'en faire: *il sera stérile.*

Ce qui veut simplement dire que la bourrique et le cheval, équidés tous les deux, ne sont pas de la même race. Les mulets ne procréent pas de bébés-mulets. Ils n'enfantent pas, point. Il faut une bourrique et un cheval pour produire une mule, deux ânes pour faire un ânon, deux chevaux pour faire un poulain (particulièrement beau, celui-là). Ce sont deux races différentes; et *c'est la définition scientifique de la race. Il faut et il suffit que les deux accouplés soient capables de produire des enfants fertiles.*

Maintenant, supposons que vous tombiez amoureux de la petite voisine d'à côté, qui est belle comme une aurore au sommet du morne Macaya. Au bout d'un certain temps, et d'une considérable quantité de *kase ti bwa lan zòrèy,* elle n'a plus du tout envie de résister. Je dirais même plus: elle veut la même chose que vous. C'est humain, et cela s'appelle *l'amour…*

Elle est Blanche ou Asiatique, et vous êtes Noir – ou le contraire, mais de couleur différente. Je ne vous envoie pas faire quoi que ce soit, et précise que je ne suis en aucune façon responsable des conséquences, mais si ce qui doit arriver arrive – *la chair est faible,* disent les Ecritures – il est fort possible que votre bien-aimée récolte un gros ventre et des réveils difficiles… C'est comme ça que les choses sont *ye…*

Je suppose que vous êtes un homme tout de bon, et que vous ne vous sauverez pas comme un voleur (ce qui n'arrive que trop souvent!). Vous et l'amour de votre vie mettrez donc vingt ans, parfois bien plus, à faire de votre bébé *eskandalè* un adulte...

Et qu'est-ce que cet adulte, mâle ou femelle humain ou humaine , fera à son tour?

Pareil que si c'était la même chose que vous, dirait mon copain Paul Enkaoua: *de jolis petits bébés bien eskandalè,* surtout vers deux heures du matin…

Vos enfants feront des enfants pareils, malgré les couleurs de peau différentes.

Quels que soient les humains vivant sur cette planète, ils peuvent toujours se faire des enfants fertiles. Et ces enfants se feront, eux aussi, d'autres enfants fertiles.

Il n'y a pas de *races humaines.* Il n'y en a qu'UNE. De même qu'il n'y a qu'un dieu, Allah, et que Mohammed est son Prophète (et ne croyez pas que je sois musulman! Pour moi, toutes les religions se valent, et sont bonnes, mauvaises, ou entre les deux, dépendant de leurs fidèles et de leurs pasteurs). Que vous soyez Blanc, Jaune, Noir, ou n'importe quel mélange des trois, *c'est le même coup de bâton..*

Et le racisme, ce n'est que kaka rat dèyè bwèt. Bullshit. De la bibine pour sous-offs, diraient les durs de durs des bataillons parachutistes, qui risquent leur peau pour des gros lards bourrés de fric mal acquis , de champagne, de scotch, des horizontales à 150 000 dollars la passe plein les bras, et crèvent tout seuls , sans un clou dans leur compte en banque, du PTSD ou de l'agent Orange, chienne de vie je vous dis. Ça ne tient pas la route. On jette tout ce saint-frusquin à la poubelle de l'Histoire, et on parle d'autre chose… Par exemple du socialisme démocratique. Et du bonheur, qui est plus que jamais une idée neuve en ce bas monde.

C.Q.F.D., dirait ce vieil Euclide, qui, avec Aristote, a appris au Monde à penser. Ce qu'il fallait démontrer.

Mais revenons au racisme des colons blancs de Saint-Domingue, notre sujet…

Ce n'est un secret pour personne que les femmes et les hommes de couleurs différentes ont un gros faible les uns pour les autres. *Les contraires s'attirent,* ce n'est pas vrai seulement en physique. Le roi Salomon, Blanc, a bien perdu le Nord au premier coup d'oeil jeté à la reine de Saba, Noire, n'a jamais pu guérir de son mal, et a écrit pour elle l'un des plus beaux poèmes d'amour de toute la littérature mondiale: *Le Cantique des Cantiques.* C'est dans la Bible, qu'on ne devrait jamais apprendre par cœur, mais toujours lire. Je l'ai lu à douze ou treize ans, et ne puis m'empêcher de le relire au moins une fois chaque année.

Salomon n'était qu'un homme comme nous tous. Les colons Blancs de Saint-Domingue, tout racistes et criminels qu'ils étaient, ne pouvaient rester indifférents au charme des Noires. Et si certains d'entre eux ont probablement recouru au viol, je ne pense pas que cela ait toujours été le cas. Le pauvre Jefferson est tombé à la renverse à la seule vue de sa Sally, et la petite a subi le même sort. Cela s'appelle *le coup de foudre,* et si vous avez jamais pris un grand coup de kokomakak sur la kòkòròs tèt, vous comprendrez. Je parle d'expérience. Cela ne prend pas cinq minutes, et j'aime autant vous dire que si ces dames connaissaient leur pouvoir, nous serions tous esclaves, tous tant que nous sommes, et heureux de l'être, en plus... *L'amour, cela existe.* Et tout homme normal qui aime une femme veut qu'elle l'aime aussi. De plus, quiconque n'est pas une brute épaisse ou un malade sait qu'il n'est rien qu'une femme haïsse autant qu'être contrainte, forcée, ou battue. La plus belle moitié de l'humanité veut que l'on soit gentil, tendre, et attentionné, et un homme ne le devient vraiment que lorsqu'il a compris cela. Les hautes dames de France appelaient leurs soldats professionnels de maris *Mon doux Sire,* et le gros guerrier barbu savait qu'il devait surveiller ses manières avec celle qui partageait son lit… et aller à la Messe de temps en temps pour lui faire plaisir. Même s"il ne croyait qu'en son épée, sa lance, et son cheval de bataille, son *destrier,* ainsi appelé parce qu'il le dirigeait avec la main droite, la *dextre.*

Si dur que vous soyez, vous finirez toujours par en trouver une qui vous passera à l'attendrisseur en un rien de temps. Votre tour viendra. Il n'est que d'attendre. Et lorsque vous aurez pris votre coup de makak personnel sur le coin de la tronche, vous saurez enfin le sens de l'existence: se lè w pran w konnen.

Pour moi, les métis sont donc des enfants de l'amour. Mais l'amour est un sentiment à double face, comme toutes les passions humaines. En raison directe de leur racisme, les colons blancs s'en voulaient, inconsciemment ou consciemment, d'aimer les Noires et les Mulâtresses. Dans leur conscience coupable, ils n'auraient jamais dû faire l'amour à ces *inférieures,* à ces *animaux.* Ils auraient dû le faire avec des *personnes,* avec leurs Blanches, qu'ils délaissaient.

Pour que nul n'en ignore, je trouve que les femmes de toutes les couleurs sont les mêmes. Je ne fais pas de différence. Elles aiment, détestent, souffrent ou font souffrir pareil. Elles sont humaines, si tellement humaines… *Elles sont la moitié du Ciel, et doivent la conquérir.*

L'espèce humaine en est une à dimorphisme sexuel: elle est faite de deux moitiés égales et complémentaires, la femme et l'homme, dont le rôle biologique est de s'unir par l'attraction mutuelle et le coït pour procréer la génération suivante, qu'ils devront aimer, protéger et instruire jusqu'à ce qu'elle soit capable de se débrouiller toute seule. Ces deux moitiés doivent aussi s'aimer et se chérir, pour leur protection mutuelle comme pour celle de leurs enfants. Aimez-vous les uns les autres n'est pas une phrase en l'air. C'est une nécessité de la vie…

Si vous voulez savoir comment l'on doit s'aimer, relisez Salomon. Il savait.

La suite au prochain numéro…

(À suivre)

María Chinchilla Recinos, héroïne et martyre guatémaltèque
2 septembre 1909 - 25 juin 1944

Par Frantz Latour

Il y a 75 ans María Chinchilla Recinos, institutrice guatémaltèque, était assassinée par la soldatesque du général Jorge Ubico lors d'une manifestation pacifique contre le gouvernement. Au Guatemala, elle est considérée comme une héroïne nationale.

L'histoire de l'enseignante María Chinchilla reflète la noblesse de nombreuses femmes guatémaltèques. Cette militante a donné sa vie pour que la profession d'enseignant-e accède à de meilleurs salaires et jouissent de plus grandes garanties sociales. La simplicité, le courage, la responsabilité et surtout, l'amour de l'éducation étaient ses grandes qualités.

Née à Asunción Mita dans le département de Jutiapa où elle a terminé ses études primaires, Chinchilla est envoyée plus tard à Jalapa, ville située à 174 km de la capitale, pour finir ses études et devenir professionnelle. Elle obtient son diplôme d'institutrice à Jalapa en 1927, première de sa promotion. En 1929, elle achève ses études en obtenant le titre de professeur d'éducation primaire à l'Institut INCAS, très prestigieux à cette époque. Elle commence sa profession en tant qu'enseignante dans sa communauté d'origine dans une école primaire à Asunción Mita, mais elle n'y reste pas longtemps.

Après avoir enseigné à Asunción Mita, elle s'installe à la capitale, Ciudad Guatemala, en 1932 où elle enseigne dans plusieurs institutions. Maria Chinchilla représente au Guatemala la femme qui n'est pas restée chez elle attendant qu'un mari lui permette d'occuper une place dans la société. Son esprit de militante l'oblige à changer constamment de lieu de travail car sa


María Chinchilla Recinos, héroïne et martyre guatémaltèque

militance en faveur des droits des enseignants ne plaît pas à ses supérieurs, eux-mêmes des conservateurs.

À l'époque où María Chinchilla habite Ciudad Guatemala, il existe de forts mouvements de lutte syndicale dans l'éducation. Maria y joue un rôle très actif, l'un d'eux étant l'Association des professeurs catholiques. Les risques étaient grands de militer en faveur de changements sociaux à cause du climat de répression sous la dictature du général Ubico. La mort de María Chinchilla en est un exemple frappant. Elle l'a montré par ses actes le courage qui font d'elle un symbole de lutte dans les mouvements syndicaux de l'éducation.

La répression exercée par le président Jorge Ubico Castañeda au Guatemala se fait de plus en plus forte, la situation dans les secteurs du travail s'aggrave avec les bas salaires. Parallèlement, la classe ouvrière est amenée à susciter davantage de protestations et à organiser des mobilisations de plus en plus nombreuses. Les mouvements protestataires sont restent unis et ne sont pas intimidés par la militarisation des écoles au niveau national.

En 1944, les instituteurs du Guatemala présentent une demande d'augmentation de salaire au dictateur du pays, le général Ubico, après la décision de ce dernier d'augmenter le salaire des fonctionnaire mais seulement pour ceux gagnant moins de 15 quetzals par mois, ce qui n'est pas le cas des enseignants. Dans le même temps, les étudiants de l'Université de San Carlos demandent le renvoi de leur doyen, trop lié au pouvoir.

Ubico accepte finalement les demandes des étudiants mais le nouveau doyen ne fait que renforcer leur mécontentement. Le 22 juin, 311 intellectuels guatémaltèques signent une pétition, connue sous le nom de « Carta de los 311 » , envoyée au président Ubico pour qu'il rétablisse les droits constitutionnels qu'il venait de supprimer suite aux manifestations étudiantes. Entre-temps, María Chinchilla reste très active dans toutes les marches contre la dictature, menant parfois les manifestations. Les troubles sociaux augmentent à un point tel que le 22 juin 1944, le gouvernement suspend les garanties constitutionnelles afin de réprimer le peuple. Le samedi 24 juin et le lendemain matin, le dimanche 25 juin 1944, une manifestation de grande ampleur a lieu pour demander la démission du général Jorge Ubico. La manifestation est dissoute par la police et les soldats agressent de nombreux citoyens.

Pour montrer leur indignation devant les événements survenus le matin, quelque 300 enseignantes toutes habillées de noir se lancent dans une manifestation pacifique à cinq pâtés


María Chinchilla (au premier plan, portant une veste) lors d'une manif contre la dictature de Jorge Ubico

de maisons du palais national, à cinq heures de l'après-midi, devant le temple de San Francisco, appelant à la liberté, à la démocratie et à la démission du dictateur. Mais la police et les soldats, sur ordre du président, ouvrent le feu sur les manifestantes à hauteur de femme. Chinchilla Recinos est atteinte au poumon droit et s'écroule. Malgré les tentatives désespérées de celles qui l'entourent Maria meurt dans les bras d'une collègue.

Maria Chincilla est aujourd'hui considérée comme une héroïne nationale et une martyre, ayant provoqué la démission d'Ubico cinq jours après la manifestation. Le 6 juillet 1944, l'association des enseignants guatémaltèques (Asociación Nacional de Maestros), décide de faire du 25 juin le Dia del Maestro (Journée de l'institutrice) en mémoire de María Chinchilla Recino.

Dors en paix de ton dernier sommeil, sœur et camarade de dignité et de courage. Merci d'avoir donné ta vie pour une juste et noble cause. Le peuple, les enseignant-e-s guatémaltèques te sont à jamais reconnaissants.

23 juin 2019

Sources :

Oscar Enrique Ramírez Rodríguez. Profesora María Chinchilla Recino. Mi Jutiapa.com.

Descubre todo sobre María Chinchilla y su historia. Hablemeos de Culturas. febrero 1, 2019.

María Chinchilla Recino. Women in Peace.

La mémoire au service des luttes : Clara Zetkin

Par Alain Saint-Victor et FUIQP

Il y a 86 ans, le 20 juin 1933, Clara Zetkin nous quittait.

Née Clara Eibner, elle est la fille de l'instituteur Gottfried Eibner et de la féministe Joséphine Vitale. Elle fait ses études au prestigieux institut Von Streyber où elle décroche un diplôme de professeur en langues étrangères. Elle s'éloigne du féminisme «bourgeois» et devient membre du SAP, l'ancêtre du Parti Social-démocrate d'Allemagne (SPD).

En 1889, elle participe à l'organisation de la Deuxième internationale à Paris. Elle y prononce un discours qui porte sur l'émancipation des femmes. Pour elle, l'accès au travail constitue un premier pas à cette émancipation parce que le travail procure aux femmes l'indépendance économique et l'égalité avec les hommes. Elle critique également le féminisme «bourgeois» qui se limite aux revendications touchant l'accès aux études supérieures pour les femmes et le droit de vote, revendications qui, selon elle, ne sont pas celles des travailleuses

En 1892, Clara Zetkin fonde le journal *Die Gleichheit* (L'Égalité) et en devient la rédactrice en chef. Publié jusqu'en 1917, le journal a pour objectif d'éduquer les ouvrières et d'informer sur leurs conditions de travail. Le 17 août 1907 a lieu à Stuttgart (Allemagne) la Première Conférence Internationale



des Femmes Socialistes au terme de laquelle est fondée l'Internationale Socialiste des Femmes. Clara Zetkin en devient présidente et son journal, l'Organe officiel.

C'est à ce titre qu'elle propose en août 1910, lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, la création de la « Journée internationale des femmes », une journée de manifestation annuelle afin de militer pour le droit de vote, l'égalité entre les sexes et le socialisme.

Proche de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, elle se mobilise avec la ligue spartakiste contre la guerre impérialiste. Elle est arrêtée à plusieurs reprises et emprisonnée. Élue *députée du Parti communiste d'Allemagne (KPD)* en 1920, elle le restera jusqu'à sa mort. Présidente du parlement en tant que doyenne, elle utilise cette tribune pour appeler à la lutte contre le nazisme.

Contrainte à l'exil après l'arrivée au pouvoir d'Hitler et l'interdiction du Parti communiste allemand, elle se réfugie à Moscou où elle meurt quelques semaines plus tard à l'âge 75 ans.

Quelques extraits des écrits de Clara Zetkin : *Libérée de sa dépendance économique vis-à-vis de l'homme, la femme [qui travaille] est passée sous la domination économique du capitaliste. D'esclave de son mari, elle est devenue l'esclave de son employeur. Elle n'avait fait que changer de maître. Elle a toutefois gagné au change : sur le plan économique, elle n'est plus un être inférieur subordonné à son mari, elle est son égale.*

Les pays dans lesquels existe le suffrage dit universel, libre et direct, nous montrent qu'en réalité il ne vaut pas grand-chose. Le droit de vote sans liberté économique n'est ni plus ni moins qu'un chèque sans provision. Si l'émancipation sociale dépendait des droits politiques, la question sociale n'existerait pas dans les pays où est institué le suffrage universel. L'émancipation de la femme comme celle de tout le genre humain ne deviendra réalité que le jour où le travail s'émancipera du capital.

Chaque 8 mars et tous les autres jours de l'année, rendons hommage à notre sœur et camarade.

Texte : Alain Saint-Victor et FUIQP

Suite de la page (3)

du sort de la population.

Troisièmement, quelques intellectuels impliqués ou des militants politiques progressistes, qui, tout en cherchant à se procurer un minimum de confort, font un travail de dénonciation des injustices sociales, d'accompagnement des victimes de certains abus, de conscientisation populaire. Mais leurs activités, limitées généralement dans le temps et l'espace, ne parviennent pas à provoquer une prise de conscience collective transformatrice. On les trouve souvent dans des Ong, dites alternatives. Pour paraphraser Lénine, on dirait que la maladie infantile des militants, qui dénoncent les injustices, tout en accompagnant les populations démunies, est l'« ONGisme ». La plupart d'entre eux arrivent jusqu'à former des petits partis socialistes ou de gauche, croyant qu'ils parviendront ainsi à changer le système. Nous assistons ainsi à un pluralisme de gauche qui n'arrive même pas à effrayer le système en question. Alors, il y a lieu de se demander si le multipartisme de gauche ne contribue pas à la justification du démocratisme de droite. Dans la lutte pour la transformation sociale, on dirait que ces partis et leurs militants font un pas en avant et deux pas en arrière.

Alors, si on suit ce même raisonnement, il est impossible de changer de système, si les élites, des membres des classes moyennes, notamment ceux des premier et deuxième groupes, ne changent pas de mentalités. Quant à ceux du dernier groupe, ils doivent marcher et crier avec les démunis, non pas pour profiter de leur geste, en créant du capital économique ou politique, mais pour exiger de l'État l'offre de services publics de qualité, à tous les citoyens et toutes les citoyennes indistinctement, c'est-à-dire indépendamment de leurs classes sociales. Dans les circonstances actuelles, s'il est difficile aux couches les plus démunies de la société d'inventer une subjectivité collective pour parler au nom des opprimés, il faut une agrégation politique : l'agrégation politique des masses. Cela implique qu'écrivains, artistes, musiciens, médecins et juristes progressistes, sociologues, historiens, économistes, ingénieurs, informaticiens, nutritionnistes, infirmières, entre autres, se mettent à travailler avec ce que j'appelle la « force motrice » du pays, c'est-à-dire tous ces jeunes, toutes ces travailleuses et travailleurs sans emploi, qui inventent quelque chose à faire pour subsister dans les rues de nos villes macrocéphales, toutes ces femmes seules, ces petits métiers (tailleurs, couturières, ébénistes, cordonniers, bijoutiers) ruinés par le libre-échange ; ces paysans, avec ou sans terre, écrasés par le néolibéralisme. Il faut réduire la distance sociale et nous mettre à entreprendre un large processus de conscientisation sur le nouveau système, le nouvel État à inventer. La situation de ces catégories de professionnels est loin d'être confortable, quoique meilleure par rapport à celle des masses. Ils sont systématiquement fragilisés par le système : des médecins incapables de se renouveler, des avocats en mauvaise situation, des ingénieurs sans bureau d'étude, des professeurs, des chercheurs dépourvus de moyens de travailler, des infirmières sous-payées, incapables de répondre à des responsabilités de famille, des journalistes systématiquement persécutés, sous une forme ou une autre, quand ils critiquent le système.

Alors, une question s'impose : comment procéder au changement de ce système ? Si on suit le raisonnement fondé sur le changement des mentalités, des attitudes et des comportements, on se rend vite compte qu'ils découlent des rapports sociaux. En d'autres termes, ce ne sont pas les mentalités, les attitudes et les comportements des individus, qui déterminent leurs conditions matérielles d'existence, mais le contraire. Alors, il faut agir d'abord sur les rapports sociaux, producteurs des inégalités sociales. Des résolutions s'imposent, pour ce faire. La première consiste en une fédération des petits partis de gauche en un grand parti progressiste, où travailleurs et travailleuses, étudiants et étudiantes, intellectuels (les), entrepreneurs, sous-prolétaires, paysans se reconnaissent et se définissent comme force motrice de changement du système. La deuxième implique un engagement avec l'honnêteté, la ferme résolution de ne pas transformer la démocratie ou la militance politique en système de rentes. La troisième concerne la transformation de la société en une société fondée sur la justice et l'équité sociales. Il faut démocratiser la démocratie pour inventer un nouveau système. Ce n'est certainement pas pour demain. Mais c'est possible. Donc, il y a lieu de s'engager dès maintenant !!!

* Professeur à la Faculté d'ethnologie (Université d'État d'Haïti)

....

Références bibliographiques

Chomsky, N. (2001). Deux heures de lucidité. Entretiens avec Denis Robert et Weronika Zarachowicz, édition les arènes, Paris.

Easton, D. (1974), Analyse du système politique, traduction de Pierre Rocheron, Paris, Colin.

Jürgen H. (1981). Théorie de l'agir communicationnel. Pour une critique de la raison fonctionnaliste, édition Fayard (l'espace politique), Paris.

Louis, I. (2016). Leçon de sociologie, Imprim'Art, Port-au-Prince

Martin A. (2008). « Le paradigme coopératif inscrit dans une histoire » in Cahiers de l'IRECUS -04-08

Painchaud, M. (2007). Introduction à la vie politique (2ème édition) Gaëtan Morin éditeur, chenelière éducation, Québec

[1] Conception formulée à partir de la définition du capitalisme puisée sur le site http://www.toupie.org/Dictionnaire/Capitalisme.htm site consulté le 22 juin 2019

Suite de la page (4)

sort, sauf le judiciaire qui restera à bord car c'est toujours dans ces circonstances de transition que ce pouvoir n'est pas passé dans l'isolement.

L'alternative prévoit d'organiser une « conférence nationale souveraine », l'organisation du procès PetroCaribe, « une nouvelle Constitution », l'affaire des Etats-Unis déjà bien orchestrée par le député de Petionville Tardieu, et les élections présidentielles de sorte qu'un nouveau président prête serment le 22 février 2022, date à laquelle la transition passera le pouvoir à des élus en attendant la prochaine transition.

Ce projet d'alternative a fait bien des remous en créant une grande altercation au sein du Parti Fanmi Lavalas de Jean-Bertrand Aristide entre les élus de cette organisation et certains membres du comité exécutif provisoire de ce parti. C'est à la suite des réactions de Pasha Vorbe sur le document commentant que *« Les choix de l'opposition démocratique visent à reproduire le système et non à l'éliminer. Remplacer le président Jovenel Moïse par un juge de la Cour de Cassation, ce n'est pas changer un système, c'est en revanche le pérenniser »*. Pour ajouter que « Ce système est mangeur d'hommes. Il les attire vers la corruption. Il faut le changer. Et c'est une obligation. Nos juges travaillent pour le compte du pouvoir exécutif. Ils sont intouchables à cause de leurs immunités. Ce n'est pas normal car le salaire de la corruption doit être la prison. Cela doit être valable pour tout le monde... Déclaration osée qui en quelque sorte a mis a nu les divergences au sein de cette entreprise politique.

Par ailleurs, en guise de réponse, dans une note signée par les députés Sinal Bertrand, Joseph Manès Louis, Roger Millien, Belizaire Printemps et Vikerson Garnier la Commission Politique de Fanmi Lavalas affirme que *« les déclarations de Pasha Vorbe qui veulent piétiner des revendications populaires justes, n'engagent que lui-même »*

Les députés dans la note ont qualifié Joël Vorbe dit Pasha « de colon, de quelqu'un engagé pour aider Jovenel Moïse à boucler son mandat ». La Commission Politique de Fanmi Lavalas demande à tous ceux qui ne jouent pas un double jeu et qui luttent vraiment pour éradiquer le système socio-politique et économique de rester loin des discours déroutants ayant pour mission d'affaiblir la mobilisation »

Les sénateurs Joseph Lambert et Carl Murat Cantave pour leur part n'ont pas approuvé ce document pourtant bien accueilli par le président de la Chambre des députés Gary Bodeau. Gérard Evans Beaubrun, Membre du Parti du Rassemblement des Démocrates Nationaux et Progressistes (RDNP) réclame la démission de Jovenel Moise mais n'approuve pas projet d'Alternative du secteur démocratique et populaire.

Le sénateur Youri Latortue membre de l'opposition, lui est contre le renvoi du Parlement comme il a été indiqué dans le document. Beaucoup d'autres personnalités ont réagi sur le document telles que le professeur Victor Benoit, Camille Chalmers du parti Rasanbleman sosyalis pou yon insiyativ nasyonal tou nèf. Rasin kan pèp la dans une conférence de presse donnée le mardi 25 juin encourage l'alternative de l'opposition tout en se désolidarisant avec le choix de la transition présidentielle qui sera dirigée par un membre de la Cour de cassation.

SUPREME COURT OF THE STATE OF NEW YORK, COUNTY OF ERIE,
Index No. SF2018902334; Date Purchased: October 16, 2018
SUMMONS WITH NOTICE
Plaintiff designates ERIE County as the place of trial Basis of venue: CPLR 509.
LANA CARTAGENA, Plaintiff against ERCAN GURSOY, Defendant.
ACTION FOR A DIVORCE
To the above-named Defendant YOU ARE HEREBY SUMMONED to serve a notice of appearance on Plaintiff's attorneys within thirty (30) days after the service of this summons is complete and in case of your failure to appear, judgment will be taken against you by default for the relief demanded in the notice set forth below. Dated: October 16, 2018. Yaniv & Associates, PC, Attorneys for Plaintiff, 972 Route 45, Suite 205, Pomona, NY 10970, 646-395-9100.
NOTICE: To the above-named Defendant, the above Summons is served upon you by publication pursuant to an Order of the Hon. Kenneth F. Case, of the Supreme Court; County of ERIE, dated the April 16, 2019. The nature of this action is to dissolve the marriage between the parties, on the grounds: DRL Section 170 subd. (2) - The abandonment of the Plaintiff by the Defendant for a period of one year. The relief sought is a judgment of absolute divorce in favor of the Plaintiff, dissolving the marriage between the parties in this action.
PLEASE TAKE NOTICE that pursuant to DRL §253, to the best of Plaintiff's knowledge, Plaintiff has taken all steps solely within Plaintiff's power to remove all barriers to the Defendant's remarriage following the divorce.
NOTICE OF AUTOMATIC ORDERS. Pursuant to Domestic Relations Law Section 236 part b sec. 2, the parties are bound by certain automatic orders which shall remain in full force and effect during the pendency of the action.
NOTICE ABOUT HEALTH CARE: PLEASE TAKE NOTICE that once a judgment of divorce is signed in this action, both you and your spouse may or may not continue to be eligible for coverage under each other's health insurance plan, depending on the terms of the plan.
NOTICE OF GUIDELINE MAINTENANCE FOR UNCONTESTED DIVORCE:
If your divorce was commenced on or after January 25, 2016, this Notice is required to
be given to you by the Supreme Court of the county where your divorce was filed to comply with the Maintenance Guidelines Law. The complete text of the notice is available athttps://www.nycourts.gov/divorce/forms_instructions/NoticeGuidelineMaintenance.pdf.

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi six juin deux mille dix-huit (2018), après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée ; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; ; admettons en conséquence le divorce de monsieur Honoré Borgella d'avec son épouse née Ifanise GEORGES pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, du mercredi treize juin deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.
Me Sergot ORESTE, Av

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à audience du treize (13) mars deux mille dix-huit (2018), pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de la dame née Julienne HONORE d'avec son époux Jean-Roussel DOLNIS pour incompatibilité de caractères; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Marideline PAUL, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt (20) mars deux mille dix-huit (2018) en présence de Me Kinsly BENJAMIN, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Emmanuel DESIR, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur le sieur Donaldson AUGUSTIN, en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi douze avril deux mille dix-neuf contre la dame Altagracia Guzman ALMONTE ; admet en conséquence le divorce des époux Donaldson AUGUSTIN d'avec son épouse Altagracia Guzman ALMONTE pour injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Delmas, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Gerty Léon Alexis, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi quatre mai deux mille dix-huit en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Amelaide Pascale RAYMOND, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Gerty Léon ALEXIS et Jean Serge DUVERT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Israel FAUSTIN d'avec son épouse née Kétia PIERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la commune de Carrefour à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Jean Garry JOSEPH pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy Augustin, Juge en audience civile, ordinaire et publique du six mars deux mille dix neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens Thélémaque, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationnée

AVIS

Le Sieur Jude SMITH, identifié au No. 007-657-584-3, informe le public en général qu'il est séparé de corps d'avec sa femme Eltide PAUL, depuis plus d'une année. En conséquence, il n'est pas responsable des actes et actions de cette dame, en attendant qu'une action en divorce soit intentée contre elle.
Jude SMITH

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à audience du treize (13) mars deux mille dix-huit (2018), pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Emmano PIERRE d'avec son épouse née Rosena ORACIUS par consentement mutuel; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Marideline PAUL, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt (20) mars deux mille dix-huit (2018) en présence de Me Kinsly BENJAMIN, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Emmanuel DESIR, greffier du siège.
Il est ordonné ... etc.
En foi de quoi ... etc.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à audience du douze (12) mars deux mille dix-neuf (2019), pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Henock DECAT d'avec son épouse née Johane PIERRE pour incompatibilité de caractères; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Marideline PAUL, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du dix-neuf (19) mars deux mille dix-neuf (2019) en présence de Me Kinsly BENJAMIN, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Emmanuel DESIR, greffier du siège.
Il est ordonné ... etc.
En foi de quoi ... etc.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à audience du quatorze (14) février deux mille dix-neuf (2019), pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Luders ANDRE d'avec son épouse née Carline EXAMA pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la Petite Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Morale Jean Pierre de ce tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Marideline PAUL, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt-et-un (21) février deux mille dix-neuf (2019) en présence de Me Kinsly BENJAMIN, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Emmanuel DESIR, greffier du siège.
Il est ordonné ... etc.
En foi de quoi ... etc.

Où est passé l'argent du concert Venezuela aid live?

Les complots de corruption concernant l'aide supposée humanitaire au Venezuela n'éclaboussent pas seulement les porte-paroles de la droite vénézuélienne, mais aussi les représentants politiques de la bourgeoisie colombienne qui, comme leurs pairs, sont impliqués dans ce nouveau scandale.



Le concert Venezuela Aid Live

Dénoncé par l'homme d'affaires néo-granadin José Luis Mora, propriétaire de la discothèque et du motel où le député de l'opposition Freddy Superlano a failli mourir (deux jours après le concert, il s'y est enregistré en compagnie de deux prostitués, et a été trouvé inconscient sous l'effet de drogues, son cousin y a été trouvé mort, empoisonné, s'étant fait voler 250.000 dollars), à qui le conseiller et directeur du Centre démocratique du Nord de Santander, Juan Carlos Capacho, a proposé de participer comme organisateur du concert Venezuela Aid Live en échange d'un généreux don.

Selon José Luis Mora, dans une lettre publique, bien qu'il ait effectué le don, l'offre ne s'est jamais concrétisée et, comme prévu, personne ne répond pour l'argent investi dans l' »organisation » ou pour l'argent donné.

Dans une lettre qu'il a rendue publique il raconte l'histoire effrayante d'une autre victime de la bourgeoisie et de son aide humanitaire : Où est l'argent du concert ?

Ces derniers jours, le monde a été choqué parce que les révélations autour des représentants de Juan Guaidó en Colombie ayant dépensé des centaines de milliers de dollars d'aide humanitaire vénézuélienne en shopping, restaurants et bars à Cúcuta et Bogotá. S'il pleut du côté de Guaidó, tout est sec du côté des organisateurs de VENEZUELA AID LIVE.

Selon les informations officielles fournies par l'événement, un peu plus de deux millions de dollars y ont été recueillis, le chanteur Don Omar a donné un million de dollars. Cela veut dire que sans Don Omar le concert aurait été un échec retentissant, puisque l'objectif était de 100 millions de dollars.

Mais je peux attester et prouver qu'au moins 10.000 dollars que j'ai donnés dans le cadre d'un accord commercial, ne figurent nulle part. Si le même cas s'est répété avec beaucoup de dons, alors il est logique que l'argent n'apparaîtra pas.

Mon ami, le conseiller municipal et directeur du Centre Démocratique du Nord de Santander JUAN CARLOS CAPACHO m'a présenté 8 jours avant la VENEZUELA AID LIVE à un de ses grands amis : l'organisateur officiel FERNAN OCAMPO. Les jambes de CAPACHO tremblaient à chaque fois qu'il prononçait ce nom parce qu'il s'agit d' « UN TYPE TRÈS RICHE DE BOGOTÁ, AMI DE TOUS LES PRÉSIDENTS, PROPRIÉTAIRE DE UBER EN COLOMBIE, ASSOCIÉ DE RICHARD BRANSON ET ORGANISATEUR OFFICIEL DE L'ÉVENEMENT ». Capacho insistait avec arrogance qu'il était l'ami de Ocampo.

Je voulais rencontrer au plus vite un tel prince. En gardant à l'esprit que j'ai de l'expérience dans les événements et les concerts, CAPACHO m'a présenté à FERNAN OCAMPO qui, partout, agissait et se pavanait comme organisateur officiel. Je me suis joint à eux en tant qu'organisateur bénévole de l'événement. J'ai réservé des hôtels, fait des contacts et beaucoup d'autres activités.

Le dimanche précédant le concert, le conseiller et FERNAN OCAMPO m'ont proposé de devenir le distributeur officiel des vêtements officiels du CONCERT HISTORIQUE, je devais être le distributeur mondial des t-shirts et casquettes de concert. Ocampo m'a dit que je devais lui donner 20.000 dollars en liquide pour conclure l'accord commercial, argent qui serait enregistré comme un don de ma part. Pour chaque vêtement, j'ai donné un grand pourcentage de la vente. Seulement que j'ai dû payer le pourcentage à l'avance avant de les vendre. Il m'a demandé de faire au moins 10.000 T-shirts. Il m'a dit que je devais les faire par un fournisseur appelé SANTIAGO URIBE VELEZ à Bogotá parce que selon OCAMPO, c'était la personne que RICHARD BRANSON avait désignée pour produire les vêtements. Il a également exigé une avance de 10.000 dollars dès que possible pour tenir l'accord commercial pour acquis. Il m'a demandé mes données personnelles et m'a dit que le lendemain, un de ses multiples avocats me contacterait pour signer le contrat d'accord commercial et finaliser les détails du don.

En échange de cela, j'avais un nombre infini de considérations. Pour être le distributeur officiel, pour être le seul dans l'événement à vendre ces vêtements dans 20 stands exclusifs, à faire de la publicité dans les réseaux d'événements, à faire de la publicité sur scène, mes t-shirts allaient être placés par tous les artistes et j'aurais un entretien exclusif et privé avec Branson devant qui je serais présenté comme l'entrepreneur Colombien chargé de la distribution des vêtements officiels.

Tout était parfait ! Qu'est-ce qui pouvait mal tourner ? Le lundi de la semaine de l'événement, j'ai préparé l'argent des t-shirts avec le fournisseur qu'ils m'avaient imposé. Mardi, Capacho et Fernán m'ont demandé avec insistance une avance de 10.000 dollars. Prenez-les et….

… Il ne s'est rien passé d'autre. Depuis mardi après-midi après leur avoir donné l'argent, ni mon ami Capacho ni Fernan ne sont revenus. Après les avoir cherchés avec insistance, ils ne m'ont plus jamais montré leur visage, je n'ai jamais eu de contrat, je n'ai jamais eu de stands, ils ne m'ont jamais nommé distributeur officiel, rien de ce qui avait été convenu, chacun, y compris Capacho et Ocampo, portait des chemises totalement différentes de celles qu'ils m'avaient commandées et Richard Branson je l'ai vu à la télévision, comme tous les mortels.

N'ayant pas le soutien qui avait été convenu et pour lequel j'avais fait le don, les ventes ont été un échec retentissant. J'ai actuellement un entrepôt contenant plus de 8.000 t-shirts sur les 10.000 que l'organisateur de l'événement m'a envoyé faire, j'ai des pertes millionnaires et mes 10.000 dollars d'avance pour le don ne sont jamais apparus.

Aujourd'hui, deux procès (l'un civil et l'autre pénal) sont intentés devant la justice colombienne pour escroquerie contre l'organisateur officiel de l'événement FERNAN OCAMPO et contre le CONSEIL ET DIRECTEUR DU CENTRE DEMOCRATIQUE JUAN CARLOS CAPACHO.

C'est entre les mains de la justice colombienne, cette affaire peut ouvrir une boîte de Pandore sur cet événement et le détournement de fonds internationaux. J'espère, puisque je ne pouvais même pas serrer la main de Branson, qu'au moins il est au courant de ce problème causé par ses « partenaires » en Colombie. Je ne sais pas non plus où se trouve l'argent du concert ; pour l'instant, je dois rendre tout l'argent que j'ai investi le plus vite possible.

Con el mazo dando
21 de junio de 2019
Traduction Venesol
24 juin 2019



Tu te souviens de Guaidó ? Eh bien, tu peux l'oublier !





Par Marco Palombi

Pour éviter que le lecteur ne perde de trop vite la mémoire et pour l'aider à se souvenir de choses ou de noms qui désormais ne lui sont plus nécessaires, cette introduction comporte un avis de résiliation pour Juan Guaidó.

Résumé : Juan Guaidó, c'est le type de l'Assemblée nationale vénézuélienne qui, en janvier de cette année, c'est proclamé comme président par intérim, déclarant Nicolás Maduro illégitime.

Guaidó, béni par les putschistes de Washington et de Miami, aurait dû emmener le Venezuela aux élections en un temps record d'un mois grâce à la révolte de l'armée contre la « dictature » Chaviste qui n'a jamais eu lieu. Ce mois-là, a déjà duré plus de 180 jours, et le coup d'État (pour l'instant) est anachronique et Guaidó aussi. Le problème maintenant est de lui organiser sa sortie politique sans que personne ne s'en aperçoive.

Il y a quelques jours, le Pan-Am Post – un journal de droite de Miami (qui n'est pas l'un des moins importants) – a révélé que certains membres du personnel de M. Interim et son groupe ont gaspillé des centaines de milliers de dollars dépensés en sybarites luxueuses et en gentilles dames pour loger des déserteurs vénézuéliens (environ 700) en Colombie et aider la population dans la lutte contre la faim.

En soutien du journal, est venu le commentaire du secrétaire de l'Organisation des États américains, Luis Almagro (apprécié par le Pentagone) : « Maintenant, nous avons besoin d'une enquête exhaustive de l'argent volé par le personnel de Guaidò, il n'y a pas de démocratisation possible sous l'opacité de la corruption. » Bref, le pauvre Juan Guaidó appartient déjà au passé. En temps voulu, le nom du prochain héros de la démocratie vénézuélienne vous sera annoncé en grandes pompes par les médias mainstream, car pour l'instant il faut tenter d'oublier le précédent.

Marco Palombi

Il Fatto Quotidiano / traduction : venesol 20 juin 2019

Suite de la page (8)

l'opposition au Sénat, tous réclament le départ du chef de l'Etat et un procès PetroCaribe contre les Petro-voleurs. Dans la foulée, plusieurs institutions et commerces ont été pris à partie. C'est le cas de l'ambassade de France dont la grille principale a fait l'objet d'une tentative d'incendie. A Pellerin 5, aux abords de la résidence privée de Jovenel Moïse, un manifestant a passé un sale quart d'heure en se faisant carrément lapidé par un policier trop zélé.

Au centre-ville de Port-au-Prince, plusieurs véhicules et magasins ont été attaqués par des manifestants en colère. En région aussi on a enregistré plusieurs milliers de manifestants à travers les rues aux cris de: « mare volè yo ». Cette mobilisation qui se veut être le dernier acte d'une lutte contre la corruption et pour un nouveau procès de consolidation a poussé plusieurs secteurs et personnalités qui, hier encore étaient de grands soutiens au pouvoir, à lâcher en quelque sorte Jovenel Moïse. C'est le cas de l'homme d'affaires Réginald Boulos, du Forum économique du Secteur privé, la Conférence Episcopale d'Haïti (CEH), les syndicats et autres Sociétés civiles organisées. Pour tous, Jovenel Moïse ne peut plus continuer à diriger le pays, ce d'autant plus que depuis quelque temps il n'a plus contrôle sur rien. L'insécurité bat son plein dans le pays, l'assassinat de policiers devient un jeu pour les bandes armées et la monnaie nationale, la gourde, ne vaut rien devant le dollar américain. On revient aux heures les plus sombres des assassinats de journalistes.

La dernière victime a été le journaliste bien connu de la place, Rospide Pétion, un des fondateurs de la radio RSF (Radio Sans Fin) qui a été criblé de balles à Portail de Léogane le lundi 10 juin 2019 en route pour rentrer chez lui. Avant, ce sont les locaux de la Radio et Télé Ginen à Delmas 31 qui ont été pris pour cibles avec des voitures de la station qui ont été incendiées. Il y a eu aussi des attaques sur les journalistes des médias publics (Radio et Télévision nationale) et le siège de la RTVC (Radio Télévision Caraïbes) à la rue Chavannes qui a été pris à partie par des manifestants en colère. Sans oublier la fusillade sur la Radio et Télé Zénith très engagée du côté de l'opposition et l'attaque à jets de pierres du mercredi 19 juin contre un véhicule de la Radio et Télé Métropole aux environs de Turgeau par des individus qui n'ont pas été identifiés. Plus d'une semaine après la grande manifestation, la capitale et certaines métropoles restent villes mortes et on continue à enregistrer des blocages de routes et des actions sur les institutions publiques.

Les magasins, les banques, les commerces, les écoles, l'Administration publique, malgré les appels du Premier ministre a.i restent fermés. Et tout le pays attend une déclaration du Président Jovenel Moïse qui, comme à son habitude, reste muré dans un silence qui explique sans doute son désarroi devant l'ampleur de la mobilisation et surtout la volonté finalement de tous les acteurs et secteurs sociopolitiques du pays de le pousser à la démission. C'est discrètement sur son compte Twitter qu'il a condamné les actes d'assassinat et l'attaque contre les médias. Son Premier ministre par intérim, Jean-Michel Lapin, lui, attend toujours une nouvelle convocation du Sénat pour une 4e tentative de présentation de sa Déclaration de politique générale. Alors qu'aucun des honorables sénateurs et des députés du peuple ne s'est présenté au Parlement pour répondre à l'invitation du Président de l'Assemblée Nationale, Carl Murat Cantave, qui les avait invités

suite à la page(19)

Suite de la page (9)

taking the heat for Martelly's malfeasance. Because, the PetroCaribe affair above all concerns the three previous Administrations namely: René Garcia Préval, Michel Martelly, and Jocelerme Privert. All disbursements were made during the presidency of these three heads of state. Justice can no longer pursue the late René Préval, but for Michel Martelly, it is quite another matter. The musician/ former President who still hopes to return to office if everything goes well for Jovenel, is in the sights of the judges of the Court of Auditors who have dissected his management of PetroCaribe funds. Moreover, Michel Martelly, whose name is rarely mentioned during the demonstrations, is the one who has spent most of the money put at the disposal of the Haitian government by the late Venezuelan President Hugo Chavez for Haiti's development since the second term of René Préval.

According to the Court of Auditors' Report, the Martelly administration has placed the highest number of tenders for public contracts that have never achieved anything. The evidence shows that certain calls for tenders passed under Martelly's presidency were in fact only bogus bids. In reality, it was just a means to allow the state to disburse funds straight into the pockets of friends, relatives, and fictitious companies created from scratch to divert money from the state. To a lesser extent, even when a project was real, the work was never completed or even started. The Court's Report No. 2 is full of examples demonstrating this reality. The various stadiums supposedly built in the country by Prime Minister Laurent Lamothe are in truth only empty lots without any infrastructure. Airports advertised everywhere, including on Ile-à-Vache, in Cayes, Hinche, Port-de-Paix, etc., have never seen the light of day. For some, only the first stones were laid.

Michel Martelly's administration is the one that caused the most corruption and waste of the PetroCaribe Fund as exemplified by this scam of the airport junction on the road from Nazon to Delmas commonly called "viaduct," which cost a fortune and the Fontamara Market which was never finished. Michel Martelly and his former prime ministers also have a lot of explanations to give to justice and to the population on the use of PetroCaribe funds.

The former interim President Jocelerme Privert did not engage in huge projects given that he only had the mission to organize the general elections to resolve the political crisis started under Martelly's presidency. Privert used some of the PetroCaribe money to successfully organize elections without international financial aid in order to return to a so-called constitutional situation after Michel Martelly's somewhat hectic departure and Privert's surprise arrival to the presidency of the Republic. According to the report, Jocelerme Privert can be reproached for practically nothing, at least with respect to his management of the PetroCaribe fund.

The report also said nothing about the presidency of Jovenel Moïse since the audit of the Court of Accounts stops in 2017, the year he took office. The legitimate focus on Jovenel Moïse by the opposition is due to his being head of the state. The great paradox of this case, if Jovenel was able to benefit and participate in the skimming and squandering of this public fund, is thanks to the way in which his two predecessors used the funds. Jovenel was one of the major beneficiaries of this corruption as a private sector entrepreneur, and he played a significant role in this national scandal, and as such he must pay the consequences.

Moreover, the PetroChallengers and the opposition in general, see Jovenel Moïse as the current official most responsible for the squandering of public funds. That is why the president will have the greatest difficulty in getting out of this mess. For the first major mobilization that followed the publication of the Court's Audit Report, no one can say that it has not been very successful. Indeed, a week after the judges released the conclusion of their audit on the use of PetroCaribe funds, the opposition and the PetroChallengers announced their agenda. They wanted to make a show of force in order to signify to the power they intend to make of this report, the indictment of President Jovenel Moïse. The date of this uprising was set for Sun., Jun. 9, 2019. But, as of Friday 7 and Saturday 8, the population began to mobilize by burning tires or blocking some arteries of the capital.

It was a foretaste of what was going to happen on Jun. 9th. As usual, very early in the morning, the streets of Port-au-Prince and most provincial towns had begun to fill up with people. Over the hours, tens of thousands of demonstrators stormed the arteries of cities especially in Port-au-Prince where the goal was to go to the National Palace if possible. The mobilization began around 11 a.m. under the "viaduct" at Nazon and Delmas, as has become the tradition. But long before, on the Champ de Mars, some demonstrators, very against the President whom they accuse of squandering PetroCaribe funds, played a real scene of urban guerrilla war with the police, as the students of the Faculty of Ethnology had done with the police in the vicinity of the National Palace the day before.

On Jun. 9, 2019, the population had responded to the call for mobilization of sectors hostile to Jovenel Moïse, including that of the new organization called "Nou Pap Domi," one of the spearheads of this mobilization for the accountability and the resignation of President Jovenel Moïse. Several personalities took part in this mobilization that the organizers consider as the Final Act of the uprising against the Tèt Kale power. From Western Senator Patrice Dumont to the former presidential candidate and former Senator Steven Benoît, Assad Volcy, Moïse Jean-Charles, André Michel, Schiller Louidor, Nènel Cassy, Vélina E. Charlier, and of course Antonio Chéramy aka Don Kato, one of the leaders of the opposition in the Senate, all demanding the departure of the head of state and a PetroCaribe trial against Petro-thieves. In the process, several institutions and businesses have been attacked. This is the case of the French Embassy whose main gate was the subject of a fire attempt. At Pelerin 5, near the private residence of Jovenel Moïse, a protester spent a good quarter of an hour being stoned by a zealous policeman.

In downtown Port-au-Prince, several vehicles and shops were attacked by angry protesters. In the region, too, thousands of protesters packed streets shouting "mare volè yo" (tie up the thieves). In this mobilization there are several sectors and personalities who until recently supported Jovenel Moïse. This is the case of the businessman Reginald Boulos, the Private Sector Economic Forum, the Episcopal Conference of Haiti (CEH), some unions and other organized civil societies. For everybody, now, Jovenel Moïse cannot continue to lead the country, especially since for some time he has no control over anything. Insecurity is in full swing in the country, the assassination of police becomes a game for the armed bands and the national currency, the gourd, is worth nothing. We have returned to the darkest hours of the assassinations of journalists.

The latest victim was the well-known journalist Rospide Pétion, one of the founders of the Radio Sans Fin (Endless Radio), who was riddled with bullets at Portail Léogâne Mon., Jun. 10, 2019 when going home. Before, it was the premises of the Radio and TV Ginen in Delmas 31 that were targeted with cars from the station that were burned. There were also attacks on the journalists of the public media (National Radio and Television) and the headquarters of the RTVC (Radio Television Caraïbes) at Chavannes Street, which was attacked by angry protesters. Not to mention the shooting on the Radio and TV Zenith, very committed to the opposition, and the stone-throwing attack on Wed., Jun. 19 against a vehicle of the Radio and Télé Métropole around Turgeau by individuals who have not been identified. More than a week after the big demonstration, the capital and some cities remain paralyzed, and we continue to see road blocks and actions on public institutions.

Stores, banks, shops, schools, and the public administration, despite the Prime Minister's appeals, remain closed. And the whole country is waiting for a declaration by President Jovenel Moïse who, as usual, remains walled up in a silence that probably explains his dismay at the scale of the mobilization and especially the will of all the actors and socio-political sectors of the country to push him to resign.

It is quietly on his Twitter account that he condemned the assassinations and the attacks against the media. His interim Prime Minister, Jean-Michel Lapin, is still waiting for a new summons from the Senate for a fourth attempt to present his General Policy Statement. While none of the people's honorable senators and deputies came to Parliament to respond to the invitation of the President of the National Assembly, Carl Murat Cantave, who had invited them to the opening of the second ordinary session of the parliamentary term on Mon., Jun. 10, 2019.

As a result, an extraordinary session held at the invitation of President Jovenel Moïse with the aim of ratifying his Prime Minister, appointed since May, is still possible.

Thus, the country is sailing like a boat without a rudder and drifting with the wind. Uncertainty reigns, and everyone expects the only gesture that can unblock the situation: the announcement of the President's resignation or his departure into exile. Meanwhile, the pressure does not relent. The PetroChallengers, the opposition, the organized sectors and a good part of the population with the Court of Auditors Report under their arms keep the pressure on him. They all seek to present an alternative for the post-Jovenel period. The four senators of the opposition and Civil Society presented Fri., Jun. 21, 2019 a plan for an exit from the crisis and the succession of Jovenel Moïse. While the Movement "Nou Pap Domi" initiated a new form of anti-Jovenel protest, organizing almost daily seven laps of the perimeter where the National Palace is located. The first two days were a great success.

Jovenel Moïse is being hunted like a wounded animal. Either he throws in the towel and becomes a prisoner at the nearest police station, or he goes into exile at night. As for the PetroCaribe case and Petro-thieves' claim for a lawsuit, everything will depend on the success of the "Alternative Consensus for the Refounding of Haiti" (ACRH) project presented by the opposition and various sectors of society, which proposes a temporary alternation of power after Jovenel Moïse.

In truth, the fight is just beginning.

18e vendredi à Alger. «Hymne à l'union et à la fraternité»

Par Farouk Djouadi

Des centaines de milliers de manifestants ont battu le pavé, aujourd'hui, vendredi 21 juin, à Alger. Ils ont donné, en ce 18e vendredi de la révolution pacifique, le coup de grâce aux manœuvres de division menées contre le peuple algérien.



Alger, 18e vendredi de mobilisation pour le changement du système. Photo : Lyès H. El Watan



Dès la matinée, des milliers de personnes sont sorties manifester aux alentours de la grande poste, pour réclamer le départ de tous les symboles du régime. Les forces de sécurité, mobilisées en très grand nombre, ont procédé à des interpellations parmi les porteurs de drapeaux amazighs (berbère). La police a fait aussi usage de gaz lacrymogène pour disperser des manifestants.

Mais les choses ont totalement changé à partir de 14h, l'heure habituelle de départ des marches. Une véritable marée humaine a submergé le centre de la ville et les policiers n'ont rien pu faire face au nombre impressionnant de drapeaux amazighs brandis et dont les porteurs étaient protégés par la foule impressionnante.

A 14h30, le centre-ville, de Place Audin à la grande poste, vibre au rythme de «Algérie libre et démocratique», «Etat civil, non militaire», «Pouvoir assassin» et «Un peuple éduqué et Etat de traîtres». Ceux-là en plus de l'incontournable slogan «yetnahaw ga3 (Il faut qu'ils dégagent tous)» chanté et écrit sur des pancartes, les tee-shirts et les casquettes.

Le chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, accusé de vouloir diviser le peuple en donnant instruction aux forces de sécurité de confisquer les drapeaux autres que l'emblème national a été la cible de slogans des plus virulents. Outre l'habituel «Gaïd Salah dégage!», les foules ont scandé «La main dans la main, nous chasserons le gang ainsi que Gaïd», « Gaid Salah à El Harrach (la prison)» et «Kabyles et arabes sont frères et Gaid Salah est avec les traîtres».

Les slogans dédiés à l'union et la fraternité ont prospéré aujourd'hui à la capitale: «Pas de régionalisme nous sommes frères», «Non à la fitna (division), un seul peuple», «Que Dieu nous protège des diviseurs, visibles et cachés, et libère notre pays du gang» ou encore «Peuple uni, nous vous mettrons hors d'état de nuire».

Les marcheurs ont réitéré leur rejet de l'appel au dialogue lancé par le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah. «Non au dialogue avec le gang», «Non aux élections organisées par les gangs», lit-on sur des pancartes. Les médias, plus particulièrement les chaînes de télévision ont été également fustigés par les manifestant·e·s qui les ont qualifiés de «flagorneurs» et de «menteurs».

15h30 à la rue Hassiba. Une foule imposante récite en chœur des versets coraniques à la mémoire de l'ancien président égyptien, Morsi, décédé récemment. D'ailleurs, les portraits de Morsi ont été brandis par de nombreux manifestants qui ont demandé également, à travers leurs pancartes, de «laisser Cheikh Ali Benhadj faire ses prières dans la mosquée».

A 16h00, les manifestants, toutes tendances idéologiques confondues, continuent de converger vers le centre de la capitale qui a vécu des moments forts en sensations, en ce premier jour de l'été 2019.

El Watan 21 juin 2019

Le Leader reçoit les responsables du pouvoir judiciaire

Le Leader de la Révolution islamique a reçu en audience le nouveau chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Ebrahim Raïssi ainsi qu'un certain nombre de responsables et fonctionnaires de cette instance judiciaire de la RII.



Le Leader de la Révolution islamique Ali Khamenei

Plus loin dans ses propos, le Leader de la Révolution islamique a rendu hommage à la nation iranienne "qui a su faire montre sa dignité, son autorité et sa grandeur", une autorité "qui va au delà de ces récents événements" : « Cela fait 40 ans que le peuple iranien fait preuve d'autorité, d'indépendance et de grandeur. Ce n'est pas sans raison si les médias étrangers reconnaissent qu'aucune puissance ne pourrait mettre à genou l'Iran. Cet aveu ne renvoie pas uniquement aux événements de ces dernières semaines ou de ses derniers mois », a affirmé le Leader en allusion à la destruction d'un drone espion américain, le jeudi 20 juin dans le ciel iranien.

« Le peuple iranien a définitivement rompu avec l'ère de servitude et de soumission. Il est fier de son iranité et de son identité musulmane. C'est un peuple digne, indépendant et définitivement engagé sur la voie du progrès. En ce sens, plus les ennemis intensifient leur pression, plus le peuple iranien se montrera invincible. À preuve, des manifestations d'envergure ou encore des élections qui mobilisent massivement le peuple et ce malgré tous les actes de sabotage commis par l'ennemi. Je suis sûr que les Iraniens se mobiliseront encore massivement pour le scrutin législatif qui se tiendra à la fin de cette année », a souligné le Leader de la Révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei.

PressTV 26 juin 2019

Pleins Feux Sur : Philippe « Toto » Laraque (P-au-P, 1953}

Par Ed Rainer Sainvill

« Un guitariste versatile »

Toto a connu une éclosion hâtive, pour avoir eu le privilège de grandir dans une atmosphère pétrie de culture, et, dans l'ombre de ses frères ainés imbus de leurs sujets musicaux, dont le regretté Jean-Jean, batteur avant-coureur et de Michel, guitariste innovateur. Celui-ci lui a inculqué les notions de guitares nécessaires à l'évolution de son avenir musical. Pour éventuellement s'épanouir en un guitariste inspiré, doté d'une sensibilité à fleur de peau ; mûrie à travers des étapes successives, l'ayant conduit dans plusieurs randonnées. A commencer par des *''stints''* succincts, ou en pratiquant le *''free-lancer''* dans un trio composé de : Tipolis, Tiklod Marcelin et de Toto lui-même. Faisant le va-et-vient dans des « Gypsies » amputés de Martino et d'autres membres originaux, sous la conduite de P. Alkhal ; et une brève collaboration avec le « Pepsi Jazz ».

Mais à l'étape subséquente, Toto a décidé de prendre sa carrière à un palier supplémentaire, en joignant le nouvellement formé « Caribbean Sextet », groupe constitué de quelques musiciens alors à leur stade évolutif, mais si talentueux dont : Jean-Jean Laraque, Réginald Policard, Boulo Valcourt, Gaguy Dépestre, et d'autres qui se passaient toute fois de présentation.



Philippe « Toto » Laraque

Parmi eux, Toto y faisait figure de novice. Mais en bonne compagnie, il s'est trouvé une raison d'innover dans des *''riffs ''* florissants. Jusqu'à l'arrivée de Claude Marcelin en compagnie duquel ses doigts vont atteindre le plafond. Malgré les bouffonneries dont il affectionnait tant à cette époque, en jouant au '' coupé cloué''. Ça n'a rien enlevé à son rayonnement artistique, d'autant qu'il ne s'est jamais déculotté, tout en gratifiant des succès les plus non-orthodoxes du groupe comme : ***Chat fifi, Jolibois, Magoudou, Kôk gagè*** etc.

Mais au faite du succès, deux tendances au sein du « Carribbean » s'en viennent aux affrontements, entre les authentiques et les modernistes. Ces derniers emmenés par Toto et Ti-Claude, accusent les premiers d'avoir monopolisé l'orientation musicale du groupe, en ne laissant point de choix aux autres de composer à leur guise. Pour l'histoire, tout l'espace convoité leur a été concédé par Régi, Boulo et Gaguy. Mais, les nouvelles compositions se sont fait longtemps attendre. Jusqu'à ce que le groupe soit rentré dans une période d'accalmie, et éventuellement Réginald a dû ramasser le tablier pour continuer ''en solo'' la tradition. Après l'épisode « Carribbean Sextet », Toto a du se réinventer ; entre les multiples sollicitations dont il est l'objet des artistes comme : Yole et Ansy Dérose, Guy Durosier, Coupé, Dadou, Joe Trouillot, Lionel Benjamin, Carole Demesmin, Ti Corn, Tania Saint-Val etc.

Au gré d'un talent qui prenait de la bouteille ; continuant à faire preuve de flair et de progrès. Par la suite, Philippe s'est inévitablement lancé dans une carrière parallèle avec son quintet « Harmonic 5 », tout en produisant des œuvres qui l'ont installé en créateur prolifique, entre les éclats et les pétards mouillés : ***''Toto Laraque'', ''Guitarement votre'', '' Vibrations tropicales'', ''Le passage'', ''Anbyans toupatou''***, prouvant combien son art avait muri. Après ses marques de guitariste, vocaliste et compositeur, il se lance dans la production, en organisant avec son ami Richard Widmaïer en 1998 :*''La nuit magique de guitares''* mettant en valeur 14 guitaristes capables pour la délectation des connaisseurs. Au début du nouveau millénaire, il est allé se caser au Canada. Là, il s'est attelé à d'autres excursions ardues, tout en collaborant avec des musiciens déjà implantés à Montréal tels : Eval Manigat, Yannick Dutelly, Hérold Faustin et d'autres.

Il prend aussi d'autres scènes d'assaut ; en se faisant apprécier aux *''Francofolies'','' Le Festival de Jazz ''* de Montréal, *''Le festival de Bruxelles''* et d'autres temples musicaux d'Europe, d'Afrique et des Amériques. Pendant que son jeu a entretemps muté dans un doigté infaillible et un phrasé de caméléon. Toto continue d'arrache- pied d'offrir d'autres productions qui mettent en valeur son insolence à travers : ***''Carribean Groove'', ''10 doigts, 6 cordes, un seul Toto Laraque'', ''Gitane Créole''*** etc. Lesquelles offrent les multiples sonorités du terroir, dans des paramètres kaléïdoscopant l'environnement sonore, sous une approche universelle. Autant de halos qui jalonnent le cheminement de Philippe Laraque ; lequel ne semble point vouloir ralentir. En courant le monde, dans sa quête à gratifier les multiples cordes natives du terroir, dans un seul paquet '' à la toto''. Tout en se mettant en réserve pour les œuvres d'autrui auxquelles il est toujours disposé à contribuer. Ce qui explique l'adulation dont il est l'objet des mordus de partout.

Chine - USA : Le Duo Parfait…

« Le rôle de l'artiste a toujours été de porter un jugement ironique sur sa société.

Toutes les sociétés ont besoin qu'il se comporte ainsi.

Bien qu'on le bâillonne, qu'on le méprise et qu'on porte atteinte à son honneur, il est indispensable qu'il puisse distinguer la vérité du mensonge. »

Nelson Algren (1)

Je l'ai découverte grâce au guitariste et compositeur américain Joe Bonamassa ; dont je suis le superbe cheminement musical, depuis son mémorable concert au Royal Albert Hall de Londres, en 2009. Virtuose de la guitare dès son plus jeune âge, il est considéré comme le meilleur successeur du Grand Maître, d'origine britannique, de cet instrument : Eric Clapton. (2)

Une violoncelliste, renversante de talent. De la lave en fusion. La fulgurance. Le paroxysme. Un prodige : Tina Guo. Née, il y a 33 ans à Shanghai. Son père pratiquait le violoncelle, et sa mère le violon. Elle émigra aux USA, avec sa famille, pour parfaire sa formation musicale et côtoyer le milieu très fermé des concertistes internationaux. (3)

La voir, l'écouter, aux côtés de Joe Bonamassa, dans un concert au Carnegie Hall de New York, devenu "culte" (2017), est un magnifique cadeau musical.

Deux virtuoses. Le Duo Parfait.

La particularité de Tina Guo est de n'avoir aucune barrière quant à son répertoire. Elle aborde avec autant de fougue tous les genres. N'hésitant pas à bousculer les conventions, dans des mises en scène et costumes, ensorcelante de charme et d'énergie…

De la musique dite "classique", avec les plus grands orchestres symphoniques ; des thèmes de films et séries TV, jusqu'aux compositions « metal style » - car elle compose - sur violoncelle électrique équipé de pédales pour moduler le son ; à l'exemple des autres instrumentistes, dont les trompettistes (je pense à Miles Davis, que j'ai vu sur scène élargissant les vibrations de sa trompette par l'action de la pédale de la prise de son).

Dans les plus grandes salles de concert du monde, de multitudes



Tina Guo Deke et Joe Bonamassa

vidéos regardées par des millions de "fans". Une de mes préférées, Tina Guo interprétant le thème du film Wonder Woman : 6 979 764 vues !… (4)

Elle est devenue une "star" ; et, les cours de violoncelle, tant aux USA qu'en Chine, affichent "complet"… Qui aurait cru que cet instrument, réputé très élitiste, deviendrait aussi populaire ?… Oui. Je pense souvent à ce Duo Parfait.

Chaque fois que j'entends le duo des aboyeurs, Pompeo-Bolton, et leurs acolytes déjantés, postillonnant leur fureur d'asservir la Chine, et si possible de lui faire la guerre. Je pense à la formidable complicité d'artistes entre Tina Guo et Joe Bonamassa ; entre cette chinoise et cet américain… Et, je me dis que l'Art, un jour, finira par mater, dissoudre, vaporiser, ce ramassis de psychopathes…

Notes

1. Nelson Algren in Who Lost an American?, in Algren at Sea, Travel Writings, New York, Seven Stories Press, 2008, p. 206

Cité dans Nelson Algren - Un Meublé dans la Pénombre, 13° Note Editions, 2011, p. 389

2. Encore peu connu sur les scènes mondiales, Eric Clapton - inlassable découvreur de talents, il a lancé beaucoup de carrières internationales dont celle de JJ Cale - lui fera l'amitié et le privilège de participer à ce concert.

3. Elle a pu bénéficier de l'enseignement de celle qui est considérée comme la plus éminente violoncelliste du XX° siècle, qui forma aussi le père de Tina Guo : Eleonore Schoenfeld.

4. Au 16/06/2019, https://www.youtube.com/watch?v=tI2ASp0f7GU

A contre-courant 16 juin 2019

Suite de la page (16)

à l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année législature le lundi 10 juin 2019.

Du coup, la session extraordinaire faite à l'invitation du Président Jovenel Moïse dans le but de ratifier son Premier ministre nommé depuis le mois de mai est toujours ouverte. Ainsi, le pays vogue comme un bateau sans gouvernail et part à la dérive au gré du vent. L'incertitude règne et tout le monde attend le seul geste qui pourra débloquer la situation: l'annonce de démission du Président ou son départ pour l'exil. En attendant, la pression ne relâche point. Les PetroChallengers, l'opposition, les Secteurs organisés et une bonne partie de la population avec le Rapport de la Cour des comptes sous les bras maintiennent la pression sur lui. Ils cherchent tous à présenter une alternative pour l'après Jovenel qu'il estiment éminent. Les quatre sénateurs de l'opposition et la Société civile ont présenté le vendredi 21 juin 2019 un plan de sortie de crise et le déroulé pour la succession de Jovenel Moïse. Tandis que le Mouvement « Nou Pap Domi » a initié une nouvelle forme de contestation anti-Jovenel en organisation pratiquement au quotidien 7 tours du périmètre où se situe le Palais national. Les deux premiers jours ont eu un franc succès.

Jovenel Moïse est donc traqué comme un animal blessé. Soit il jette l'éponge et se constitue prisonnier au Commissariat le plus proche. Soit il part en exil dans la nuit en trompant la vigilance des lanceurs d'alertes. Quant au dossier PetroCaribe et la revendication d'un procès pour les Petro-voleurs, tout dépendra de la réussite du projet d' « Alternative Consensuelle pour la Refondation d'Haïti » (ACRH) présentée par l'opposition et divers secteurs de la société haïtienne en guise d'alternance provisoire à l'après Jovenel Moïse. En vérité, le combat ne fait que commencer.

C.C

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. No Risk. No Money Out Of Pocket. For Information Call 877-225-4813

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

HEALTH

FARMERS, LANDSCAPERS or GARDENERS, did you or a loved one use Roundup Weed Killer and were diagnosed with NON-HODGKINS LYMPHOMA (Cancer)? You may be entitled to compensation. Call Attorney Charles Johnson 1-800-535-5727

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (305) 610-6913 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

The U.S. Census Bureau is now recruiting thousands of Census Takers in your area. Nobody knows your community better than you! Visit 2020census.gov/jobs to learn more!

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

INTERNET

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

Get DIRECTV! ONLY $35/month! 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

TV INTERNET PHONE

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $99.97/mo. Fastest Internet. 100 MB per second speed. Free Primetime on Demand. Unlimited Voice. NO CONTRACTS. Call 1-855977-7198 or visit http://tripleplaytoday.com/press